

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

en page 3

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE**  
**OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1635 - 12 novembre 1999 - prix : 9F

Après le 16 octobre,  
**ASSURER PARTOUT  
LE SUCCÈS DU 11 DÉCEMBRE**  
***pour préparer***  
***la contre-offensive***  
***du monde du travail***

Les remèdes du gouvernement pour la santé :

**Budget d'austérité pour  
la Sécu et les hôpitaux**

(p5 et p12)

M 6189 - 1635 - 9,00 F



## SOMMAIRE

### Leur société

- 4 - Mnef, Elf, Taïwan: les mœurs normales de la société capitaliste
  - Avocat d'affaires ou ministre
  - Les interdits bancaires
- 5 - Sécurité sociale:
  - Économies budgétaires
  - Les députés PCF s'inclinent
  - Médecins scolaires
- 6 - Sans-papiers
- 7 - Le Sénat et la loi Aubry
  - Les chauffeurs de taxi
  - Le saturnisme

### Tribune

- 6 - Financement de la Sécurité sociale: Juppé l'a rêvé, Jospin le fait

### Dans le monde

- 8 - Russie: la sale guerre de Tchétchénie
  - Argentine: des hommes de la dictature inculpés
- 9 - L'affaire Microsoft
  - Australie: monarchie d'hier et politiciens d'aujourd'hui

### Dans les Conseils régionaux

- 10 - Région Centre
  - Région Picardie

### Dans les entreprises

- 11 - Renault Flins
  - Citroën Saint-Ouen
  - Faïencerie de Vitry-le-François
- 12 - Hôpitaux: la carte de la désertification
  - CHU de Rouen
- 13 - Les 35h à France Télécom
  - La Poste - Centre de tri Landy
  - SNCF - Gare de Vierzon
  - Bosch - Elm-Leblanc (Drancy)
  - Métro de Marseille

### Voir

- 15 - Exposition Daumier au Grand Palais
  - Film: *Pas un de moins*

### Il y a dix ans

- 16 - La chute du mur de Berlin

# L'INTERNATIONALE CAPITALISTE (PARDON, SOCIALISTE) EN CONGRÈS

**L'Internationale Socialiste a tenu son 21<sup>e</sup> congrès à Paris. Elle avait choisi comme cadre La Défense, où les patrons aiment habituellement tenir des assises. Les propos tenus montrent que ce quatrième avatar de feu la Seconde Internationale pourrait aussi bien s'appeler l'Internationale capitaliste. Elle y gagnerait au moins sur le plan de la franchise.**

Cette Internationale-là est née en 1951, après onze ans de silence, en pleine Guerre Froide, à l'époque où les partis socialistes, partageant le même anticommunisme que la droite, préféraient les bonnes relations avec l'impérialisme américain plutôt qu'avec la bureaucratie russe. En France, quand le PS était au gouvernement, il menait des guerres coloniales pour préserver à tout prix, y compris sa propre disparition politique, les intérêts les plus rétrogrades de l'impérialisme français. Le dévouement actuel à la cause du patronat vient de loin.

La réunion comptait quelque 1 200 congressistes venus d'une centaine de pays et représentant près de 150 partis. Parmi eux, de nombreux chefs d'Etat bourgeois - onze en Europe - qui, tous, mènent une politique favorable aux classes riches: laisser-faire devant les licenciements, introduction de la flexibilité dans les entreprises, aides en tout genre au grand patronat, coupes sombres dans les services publics, braderie des entreprises publiques au capital privé, etc.



Le visage prétendument «civilisé» de l'économie de marché.

Et puis on a pu voir se retrouver aussi l'Israélien Barak et le Palestinien Arafat, ou les dirigeants d'un parti arménien et d'un parti azerbaïdjanais, qui étaient dans des camps opposés pendant la guerre du Karabakh. Ils étaient entre (inter)nationalistes, en somme. Ce club de politiciens sélect attire ceux qui regardaient hier du côté de Moscou, comme l'ANC de Mandela, ou des partis bourgeois traditionnels: le parti radical argentin, voire les démocrates américains de Clinton avec qui elle cultive des relations.

Bien sûr, tradition social-démocrate oblige, on peut mener une politique voisine de celle menée par la droite au gouvernement, et tenir des propos de congrès qui masquent, à peine il est vrai, cette réalité. Jospin a donc joué avec les mots: il ne serait plus utile de «changer de société», mais on peut encore «changer la société». Ou encore: «oui à l'économie de marché, non à la société de marché». Il a même lancé sans complexe: «La santé n'est pas une marchandise», alors que toute sa politique dans les hôpitaux montre tout le contraire.

Les dirigeants des PS disent «contribuer à organiser et à civiliser l'économie de marché». Ce sont des mots creux car ils n'ont pas la moindre volonté de s'attaquer, même un peu, à ceux qui mènent le monde, patrons des grandes entreprises et grands actionnaires. Des journalistes proches du PS cherchent des différences entre Jospin et Blair, qui rêve d'une «Internationale de centre gauche», mais Mauroy, un expert, n'en voit pas. Et on peut lire, sous la plume d'Henri Weber dans une brochure de formation du PS, que «le capitalisme n'est plus un ennemi, il ne faut plus parler en terme de «capital» ou de «capitalisme»: il y a des entrepreneurs. Il faut pénaliser les entrepreneurs archaïques et rétrogrades, et passer des alliances saint-simoniennes avec les entrepreneurs innovants et sociaux». Et de nous refaire le coup de l'entreprise citoyenne, chère au grand patronat, où l'on traite les ouvriers comme des ci-devants juste bons à être licenciés.

Entre cette «Internationale» et celle créée à Paris, sous le parrai-

nage d'Engels, il y a 110 ans, il y a tout ce qui sépare bourgeois et prolétaires, le monde de l'exploitation et celui d'où peut venir l'émancipation. Les socialistes d'alors dénonçaient les illusions sur la possibilité de changer la société avec un gouvernement de la bourgeoisie, en appelant «les travailleurs de tous les pays à s'unir indépendamment de tous les partis bourgeois.» Et un congressiste avait lancé: «Si on me proposait un poste de ministre - ce n'est pas ce que je souhaite, et je ne crains pas que cela arrive dans l'immédiat - je poserais une condition: est-ce que ce gouvernement s'attaquera à la propriété privée des moyens de production? Si la réponse est oui, alors j'accepterai cette responsabilité, sans plaisir mais avec sens du devoir; mais si la réponse est non, je dirai: arrière, tentateur, vous essayez de me tromper, ainsi que les travailleurs». Des propos qui gardent plus de valeur pour aujourd'hui que les banalités débitées par les actuels dirigeants socialistes.

Jacques FONTENOY

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de *Lutte Ouvrière*, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE  
Internet : <http://www.worldnet.fr/~lo-uci> e-mail : [lo-uci@worldnet.fr](mailto:lo-uci@worldnet.fr)

La Société d'Éditions de *Lutte Ouvrière* - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Harmon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 12 600 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 0148142165. Commission paritaire des publications n° 64 095.

### SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE!

Les chèques de soutien à *Lutte Ouvrière* doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de *Lutte Ouvrière*, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

### ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE (1 an soit 10 n°)
	1 an	6 mois	
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	490 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	600 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

### BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : \_\_\_\_\_  
 PRÉNOM : \_\_\_\_\_  
 ADRESSE : \_\_\_\_\_  
 CODE POSTAL et VILLE : \_\_\_\_\_  
 COMPLÈMENT D'ADRESSE : \_\_\_\_\_  
 Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de : \_\_\_\_\_  
 (rayer la mention inutile).  
 Ci-joint la somme de : \_\_\_\_\_  
 Règlement :  
 - par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,  
 - par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

L'éditorial  
d'Arlette  
LAGUILLER

Après le 16 octobre  
à Paris

# ASSURER PARTOUT, LE SUCCÈS DU 11 DÉCEMBRE

■ Décidément, Strauss-Kahn est regretté par des gens, comme Giscard ou Barre ou des dirigeants du MEDEF, l'ex-CNPF, qui rendent hommage à sa façon de gérer l'économie ! Lionel Jospin avait choisi avec Strauss-Kahn comme ministre des Finances un homme bien susceptible d'inspirer confiance aux milieux d'affaires et s'il a touché 600 000 F de la MNEF, c'est pour l'avoir conseillée dans une opération avec la Générale des Eaux.

Mais si les affaires de la bourgeoisie ont été bien gérées par le gouvernement, celles des travailleurs l'ont été beaucoup moins bien. Le chômage ne baisse que dans les statistiques. Des réductions d'effectifs sont encore annoncées et le patronat se sert sans vergogne de cette menace pour peser sur les salaires et sur les conditions de travail.

C'est pourquoi l'appel du Parti Communiste à manifester le 16 octobre dernier à Paris contre les licenciements, le chômage et pour l'emploi est un fait positif. Depuis longtemps les travailleurs n'avaient pas été appelés à réagir collectivement et politiquement, toutes professions confondues, contre la situation qui leur est faite. Bien sûr, le Parti Communiste soutient le gouvernement Jospin qui est, tout le monde peut s'en rendre compte depuis

deux ans, un gouvernement au service du patronat. D'ailleurs le Parti Communiste paie électoralement ce soutien, on l'a vu aux dernières Européennes car cela ne lui apporte que discrédit dans le monde du travail. Un discrédit que ses militants ressentent autour d'eux.

Mais le Parti Communiste a toujours un soutien populaire très important et si sa direction et ses militants veulent retrouver la confiance de l'ensemble du monde du travail, ils doivent persévérer dans la voie ouverte le 16 octobre. Il faut qu'ils donnent aux travailleurs la possibilité de réagir et de s'opposer au patronat.

La manifestation du 16 octobre, dont le Parti Communiste Français avait pris l'initiative, a été un succès incontestable. De toutes les régions de France, en dépit des problèmes liés à l'éloignement, des dizaines de milliers de travailleurs sont venus manifester dans la capitale pour dire que le chômage n'est pas une fatalité, que les subventions aux entreprises doivent cesser afin d'utiliser l'argent public pour la collectivité et qu'il faut imposer des mesures coercitives contre le patronat licencieur.

Cette manifestation ne pouvait évidemment pas, à elle seule, contraindre le patronat à reculer. Mais elle a été un premier pas. C'est pourquoi

tous les militants syndicalistes, tous les sympathisants et militants du Parti Communiste et tous les travailleurs, communistes ou pas, doivent soutenir cette orientation et faire que ce premier pas ne reste pas sans suite.

Et justement le Parti Communiste appelle le 11 décembre à une journée d'action. Une journée d'action qui se fera dans les régions et dans les principales villes du pays, permettant à un plus grand nombre de travailleurs d'y participer sans avoir à aller à Paris. Tous les travailleurs, tous les militants dans les entreprises et les quartiers populaires doivent se saisir de cette opportunité et, dès maintenant, préparer cette journée du 11 décembre pour en faire une réussite.

C'est l'intérêt de tous.

Bien sûr, pas plus le 11 décembre que le 16 octobre ne suffira à faire rendre gorge au patronat. Mais plus cette journée rencontrera de succès, plus elle sera un pas vers des journées et des luttes mettant en mouvement un nombre de plus en plus grand de travailleurs.

Et c'est alors que le rapport de forces s'inversera, que les travailleurs auront moins peur des menaces du patronat et que le patronat aura plus peur des travailleurs et plus peur que ceux-ci, par leurs luttes, mettent en danger ses profits.

## Mnef, Elf, Taïwan...

# LES MOEURS NORMALES DE LA SOCIÉTÉ CAPITALISTE

Comme le révèle maintenant la presse, des hommes politiques impliqués dans le scandale de la Mnef ont aussi exercé leurs talents dans l'affaire Elf-Aquitaine, concernant le marché des frégates françaises vendues en 1991 à Taïwan. Le dernier rebondissement de cette affaire avait dévoilé le personnage de Christine Deviers-Joncour, à qui Elf avait versé au bas mot 45 millions, afin que son ami Roland Dumas, alors ministre, favorise le déblocage de ce marché d'armement. Mais, comme on pouvait s'en douter, Elf n'avait pas misé que sur ce couple. D'autres hommes politiques manifestaient de l'intérêt pour Taïwan.

Ainsi, le 2 octobre 1991, était créée l'association d'amitié France-Taïwan dont le trésorier

fut Olivier Spithakis, l'ancien directeur-général de la Mnef, et le vice-président, Jean-Marie Le Guen, conseiller médical de la Mnef. Une fois les frégates vendues, restait à placer 60 Mirages 2000-5 qui intéressaient Dassault pour l'appareil, Thomson pour les radars, Matra pour les missiles et la Snecma pour les réacteurs. Le contrat représentait entre 18 et 20 milliards de francs. Strauss-Kahn, alors ministre de l'Industrie, avait clos les négociations qui aboutissaient à la signature du contrat. Des hommes aux intérêts multiples, pourrait-on dire, qui savent faire jouer leurs relations aussi bien pour permettre à la Générale des Eaux de faire des affaires sur le dos des étudiants qu'à l'industrie d'armement de placer ses engins de

mort. Pas étonnant avec tout ce petit monde prêt à s'associer sur tous les « bons coups » qu'aujourd'hui une convergence des scandales soit mise en lumière.

N'empêche que ces scandales dévoilent une partie des moeurs de ces « décideurs », ces héros des temps modernes comme on essaie de nous le

faire croire, toujours prêts à se donner en exemple et à faire la morale au peuple.

Annie ROLIN



*Strauss-Kahn applaudi par son successeur, Saulter, ... ainsi que par les patrons et la plupart des politiciens, de droite comme de gauche.*

## AVOCAT D'AFFAIRES OU MINISTRE, CHERCHER LA DIFFÉRENCE

Strauss-Kahn a commencé sa carrière ministérielle en tant que ministre de l'Industrie dans les gouvernements de Cresson puis dans celui de Bérégovoy, de 1991 à 1993. Tout socialistes qu'ils étaient, ces gouvernements exaltaient la vitalité retrouvée de la Bourse, tandis que se succédaient les plans de licenciements. Du coup, le Parti Socialiste se discréditait aux yeux de l'électorat populaire, ce qui lui valut une débâcle électorale dans laquelle il perdit quatre millions de voix, près de la moitié de ses électeurs. La droite revint aux affaires avec

Balladur puis Juppé.

Redevenu conseiller municipal de Sarcelles, puis maire de cette ville, Strauss-Kahn se reconvertisse sans problème. Il avait de longue date des liens dans le grand patronat, notamment avec Jean Peyrelevade, qui fut président du Crédit Lyonnais, et Denis Kessler qui deviendra un dirigeant du Medef, avec lequel il avait cosigné un livre sur les retraites.

Dès 1994, Strauss-Kahn fonda, aux côtés d'un ex-PDG de Renault, Raymond Lévy, le Cercle de l'industrie. Il s'agissait d'un lobby chargé de défendre les inté-

rêts des grands patrons français auprès de la Commission européenne de Bruxelles. Tandis qu'un ancien membre du cabinet ministériel de Strauss-Kahn, devenu l'adjoint du PDG de Publicis, prenait le poste de trésorier de ce Cercle de l'industrie... On restait en famille. Parmi les intimes figuraient Didier Pineau-Valencienne, patron de Schneider, et Jean Syrota, celui de la Cogema. De telles relations constituaient des valeurs sûres que Strauss-Kahn fit fructifier en s'inscrivant comme avocat d'affaires, pour jouer les entremetteurs grâce à son carnet d'adresses bien fourni.

En même temps, sa compétence à nouer des liens avec le grand patronat lui valut d'ac-

quérir la stature, au Parti Socialiste, de l'homme indispensable pour gérer l'économie du pays.

Quand Strauss-Kahn fit son retour au gouvernement comme ministre de l'Economie en 1997, il bénéficiait largement de la confiance du patronat. Simple, de conseiller privé, il était redevenu leur serviteur public. Le gouvernement décida d'un côté de nouvelles exonérations, notamment de la taxe professionnelle, de l'autre des impôts payés par les plus pauvres (maintien de la hausse de la TVA instituée par Juppé, du RDS, augmentation de la CSG et son extension aux retraités et aux chômeurs...).

Strauss-Kahn a témoigné de son attrait pour les stock-options, cet avantage en actions attribué à des hauts cadres et dirigeants de sociétés, qui a permis, par exemple, à l'ex-PDG d'Elf, Jaffré, de partir avec 200 millions de francs net d'impôts. Il est parvenu sans peine à faire reporter, au plus tôt au printemps prochain, une hausse éventuelle de la fiscalité sur les gains obtenus grâce à ces stock-options.

En tout cas, même si Strauss-Kahn restait longtemps en dehors du gouvernement, les patrons ne manquent pas d'avocats, inscrits au barreau ou pas, au sommet de l'Etat...

Jean SANDAY

### RENCONTRE avec les militants de LUTTE OUVRIÈRE à Amiens

- Samedi 13 novembre devant la Maison de la Culture (place Léon Gontier) présence toute la journée et réunion publique à 18 heures
- Dimanche 14 novembre au marché du Pigeonnier présence toute la matinée et réunion publique à 12 heures

### LES INTERDITS BANCAIRES ONT DOUBLÉ EN SIX ANS

2,4 millions de personnes étaient recensées dans le pays par la Banque de France fin 1998 au titre des interdits de chèquiers. Les victimes de ces décisions sont essentiellement toutes celles et tous ceux qui ont émis un chèque sans qu'il soit encore couvert par les virements de paye. En six ans leur nombre a doublé, passant de 1,269 million en 1993 à 2,391 millions aujourd'hui.

L'enquête menée par le CREDOC à la demande du Conseil national du crédit fait apparaître que 60% des personnes touchées vivent dans un ménage qui touche moins de 8000 francs par mois de revenus. Comme on pouvait s'en douter, ce sont les ménages aux revenus les plus modestes qui sont les principales victimes de cette mesure de rétorsion déclenchée par les banques pour rendre encore plus précaire la situation de leurs clients les plus démunis.

L'enquête constate que 77% des personnes touchées attendaient un virement au moment de leur interdiction bancaire, et 51% vivent dans une situation de précarité voyant leurs revenus varier d'un mois sur l'autre.

Au-delà de la rapacité et des méthodes barbares des banquiers, cet état de fait traduit bien la montée de la pauvreté dans le pays et de la précarisation des conditions de vie qui l'accompagnent. Un actif sur dix est touché par cette mesure de rétorsion toutes catégories de la population confondues, soit au moins 20% des couches populaires. Ce constat est plus parlant que les discours lénifiants des représentants du gouvernement qui se réjouissent sans honte de « l'amélioration de la situation ». Oui, mais pour qui ?

P.S.

### COMMUNIQUÉ

**A PROPOS DE L'ELECTION LÉGISLATIVE DE LA XXI<sup>e</sup> CIRCONSCRIPTION DE PARIS.**

**Lutte Ouvrière ne sera pas présente à l'élection législative partielle de la XXI<sup>e</sup> circonscription de Paris destinée à pourvoir le siège de la députée PS sortante qui a renoncé à son mandat.**

**Dans la situation politique locale, il ne pourra s'agir, au second tour, que d'un duel entre un candidat de droite et un candidat du PS.**

**Lutte Ouvrière, qui dénonce la politique antiouvrière et antisociale de Jospin, ne saurait en aucun cas, appeler au deuxième tour à voter pour un candidat socialiste soutenant sans réserve le gouvernement Jospin, celui de Martine Aubry, et jusqu'à récemment, celui de Strauss-Kahn, même sous le prétexte hypocrite de battre une droite à laquelle le ministre Chevènement n'a rien à envier.**

**Dans ces conditions, Lutte Ouvrière a donc décidé de ne pas présenter de candidat à cette élection.**

(Communiqué de Lutte Ouvrière, le 7 novembre 1999)

# • SÉCURITÉ SOCIALE : ÉCONOMIES BUDGÉTAIRES AU DÉTRIMENT DES MALADES ET DES ALLOCATAIRES

Mardi 2 novembre dernier, a été voté le budget sur le financement de la Sécurité sociale pour l'an 2000. La démission de Dominique Strauss-Kahn le même jour a quelque peu éclipsé l'événement.

Depuis longtemps, les budgets de la Sécurité sociale poursuivent tous le même objectif, quels que soient les gouvernements qui les mettent en place : diminuer les dépenses de santé et les remboursements au détriment des malades.

Le plus mémorable est celui du gouvernement Juppé qui, en s'en prenant notamment au système de retraites des fonctionnaires, a provoqué les grèves de novembre et décembre 1995. Mais ceux de Jospin et Aubry, depuis, poursuivent la même politique et celui qui vient d'être voté ne fait pas exception.

Il comporte quelques nouveautés qui accentuent la pression sur les malades pour ne pas se faire soigner convenablement : ainsi, les médecins devront indiquer désormais la cause des arrêts de travail sur la feuille de maladie. Cette dispo-

sition a pour but avoué de limiter les arrêts de travail pas suffisamment motivés. Cela pourrait dissuader des travailleurs de se faire arrêter quand ils jugent, par exemple, leurs conditions de travail trop exténuantes. La dégradation de l'état de santé des travailleurs dans bien des entreprises est pourtant bien réelle, avec la généralisation de la flexibilité, de l'annualisation et l'augmentation des cadences.

Autre mesure : la chasse aux gros consommateurs de médicaments qui ne sont pas atteints d'une maladie grave reconnue. Au-delà d'un certain plafond de dépenses (3 400 F de remboursement dans un semestre), le patient pourra être convoqué à la CNAM pour se justifier.

Toutes ces mesures visent à faire pression sur les malades pour qu'ils renoncent à ce qui était jusqu'à maintenant leur droit à se soigner. D'autres mesures restreignent la revalorisation des allocations familiales et vieillesse à 0,5% seulement.

Une fois de plus, le gouvernement fait des économies sur les plus démunis (de plus en

plus de familles comptent sur les allocations familiales pour vivre) en épargnant les plus riches, puisqu'un fond d'allègement de charges pour les entreprises qui passeront à 35 heures est créé, financé en partie par les taxes sur l'alcool et les activités polluantes, auxquelles s'ajoutent une contribution sociale sur les bénéfices limitée à 3,5% et le produit des heures supplémentaires (7 milliards).

Aucune amélioration enfin n'a été apportée au remboursement dérisoire des lunettes ou des soins dentaires, par exemple, et toutes les mesures qui visaient déjà à faire des économies sur le dos des malades sont reconduites.

C'est donc un budget anti-social, tout à fait dans la lignée de la politique des précédents budgets de la Sécurité sociale. Une politique qui aboutit peu à peu à réserver l'accès aux soins aux plus riches, qui peuvent se permettre d'avoir recours aux assurances privées pour se protéger.

Claire LACOMBE

## LES MÉDECINS SCOLAIRES NE VEULENT PAS FAIRE LES FRAIS DES RESTRICTIONS

Mardi 9 novembre, les médecins scolaires sont à nouveau descendus dans la rue et ont manifesté devant l'Assemblée nationale.

Depuis plusieurs années, cette profession, qui regroupe près de 2 000 praticiens chargés du suivi des 12 millions d'enfants scolarisés, dénonce le manque d'effectifs pour mener à bien leur mission. Et le budget 2000 de l'Education nationale ne prévoit pas de remédier à ce problème. Il ne projette la création que de 10 postes de médecins, contre 30 en 1999.

Pourtant, le problème du

sous-effectif de l'encadrement médical à l'école est réel : aujourd'hui, un médecin scolaire a en charge une moyenne de 7 000 élèves, alors même que les textes officiels reconnaissent qu'une moyenne de 5 000 devrait être un maximum. D'autant qu'avec la dégradation de la situation de nombreuses familles, leur intervention prend une importance croissante dans la détection de certaines maladies ou défaillances chez les enfants.

Peu de temps après sa prise de fonction en 1997, Ségolène Royal, ministre déléguée à l'Enseignement scolaire,

déclarait que « la santé des élèves est une des conditions indispensables à leur réussite scolaire » et que des actions allant dans ce sens allaient être engagées.

On voit ce qu'il en est aujourd'hui. Il en va de la médecine scolaire comme du reste de l'Education nationale : Jospin et ses ministres se sont empressés d'enterrer leurs belles promesses pour appliquer, dans ce domaine comme dans tous les services publics, une politique de restrictions budgétaires.

R. M.



Défendre la Sécu c'était bien... à l'époque de Juppé!

## • BUDGET DE LA SÉCU LES DÉPUTÉS DU PCF S'INCLINENT

Les députés du PCF, après avoir prévenu dans la matinée du 2 novembre qu'ils allaient voter contre le budget de financement de la Sécurité sociale et avoir critiqué fermement, et à juste titre, ses aspects les plus antisociaux, ont finalement décidé l'après-midi de s'abstenir (à trois députés près, qui ont maintenu leur vote contre), permettant ainsi au budget d'être adopté sans difficulté.

Ils avaient pourtant affirmé qu'ils s'opposaient à la trop faible revalorisation des allocations familiales et de vieillesse, ainsi qu'à la limite à 3,5% seulement de la contribution sociale sur les bénéfices payée par les entreprises. Ils ont demandé au gouvernement de relever cette contribution à 5% pour permettre une augmentation des allocations. En vain.

Pourtant, au moment du vote, ils ont préféré s'abstenir. La raison invoquée? La démission de Strauss-Kahn, intervenue entre-temps! Le gouvernement se retrouvant en difficulté, les députés du PCF, n'écouteront que leur cœur (et les vives incitations du PS puisque Jospin lui-même serait intervenu pour infléchir le vote du PCF), ont décidé de mettre leurs critiques dans leur poche et leurs mouchoirs par-dessus et, comme l'an dernier pour le budget de la Sécu, de s'abstenir. « En raison des circonstances », a déclaré le député

PCF Christian Cuvilliez « l'abstention est préférable ».

Il est vrai que, dans *L'Humanité*, on a pu lire l'éloge de Strauss-Kahn (« un homme qui provoque autant l'admiration que l'irritation ») et la veille même de sa démission, face à l'opposition qui souhaitait son départ, le journaliste de *L'Humanité* écrivait « C'est oublier qu'il y a une affaire, circonstanciée, celle de la MNEF, et qu'il y a le travail entrepris, dans ses avancées, ses contradictions et ses débats par un gouvernement. Confondre les deux serait tout, sauf naïf ». On savait « DSK », le champion des privatisations, très apprécié des patrons – le vice-président du Medef, Denis Kessler, se déclarant toujours son ami – mais l'indulgence des rédacteurs de *L'Humanité* a dû prendre à rebrousse-poil nombre de lecteurs de *L'Huma*. Et cela se comprend. Car à ne pas vouloir ainsi gêner le gouvernement, les responsables du PCF gênent sans complexe nombre de travailleurs, qui sont en même temps les assurés sociaux.

Il reste que les députés du PCF n'ont pas voulu, une fois de plus, comme quand il a fallu se prononcer sur la loi des 35 heures, gêner moins le gouvernement, en aidant ainsi à passer un budget scandaleux.

C. L.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

### Financement de la Sécurité sociale :

# JUPPÉ L'A RÊVÉ, JOSPIN LE FAIT

Pendant que les grands moyens d'information se focalisaient sur l'affaire Strauss-Kahn, les députés adoptaient le nouveau budget de la Sécurité Sociale. Digne successeur de Juppé, le gouvernement Jospin a mis en place tout un dispositif en vue de la « *maîtrise renforcée des dépenses de santé* ».

Martine Aubry veut « *contrôler, inciter et sanctionner* », selon ses propres termes. A commencer par les gros consommateurs de médicaments. Ils seront convoqués par les médecins-conseils de la Caisse nationale d'assurance-maladie (la CNAM). Les grands malades n'ont qu'à bien se tenir ! Et puis, on va lancer la traque aux arrêts maladie, qui devront également être justifiés auprès des mêmes médecins-conseils. Quant aux médicaments et au matériel médical, leur remboursement sera évalué en fonction de leur « *efficacité* ». On a déjà annoncé que 286 nouveaux produits pourraient ne plus être remboursés. Mais quel est le critère de l'efficacité ? Surtout quand l'objectif déclaré et affiché de toute l'opération est la réduction des coûts...

L'état budgétaire se resserre aussi autour des hôpitaux. On « *restructure* », on « *redessine la carte hospitalière* ». Concrètement, la suppression de 24 000 lits est planifiée pour les 5 ans à venir, avec la fermeture d'unités de cardiologie, de maternités et de sites de chirurgie. Le comble, c'est qu'on invoque la « *sécurité* » des malades ou la modernisation nécessaire pour fermer des centres dits vétustes. Les équiper en moyens matériels et humains, cela dépasserait sans doute la fameuse « *enveloppe budgétaire* ».

Pourtant le gouvernement ne peut même plus prendre le « *trou de la Sécurité Sociale* » comme prétexte. Par rapport aux années 1993-1996, le déficit de l'ensemble du régime général a été divisé par 15 ! Le déficit actuel qui s'élève à 4 milliards ne représente plus que 0,3 % des dépenses, et pour l'année prochaine, le gouvernement prévoit même un excédent de 2 milliards. Et si l'assurance-maladie est encore déficitaire, ce n'est certainement pas à cause de la consommation intempestive de médicaments, qui tout compte fait ne concerne qu'une très faible part —

13,6 % — des remboursements de la Sécurité sociale !

Pourquoi alors ce plan draconien de réduction des dépenses de santé ? Le gouvernement a des cadeaux à faire aux patrons. Le même budget de la Sécurité Sociale prévoit un fonds spécial d'allègement des charges patronales dans le cadre du passage aux 35 heures. Il faut bien trouver l'argent quelque part, de préférence dans la poche des travailleurs. Car le gouvernement n'attaque pas les très florissants profits des trusts pharmaceutiques.

Face à cette attaque en règle, des médecins et des professionnels de santé se sont mobilisés. Ils étaient plus de 10 000 à manifester le 17 octobre à Paris, car ils se sentent directement visés. Mais nous, travailleurs, nous le sommes au moins autant. Pourtant non seulement les députés socialistes ont voté ce budget de la Sécurité Sociale, mais les députés du PCF, pour ne pas mettre la majorité en difficulté, se sont abstenus. Drôle de façon de défendre les travailleurs !

L'Etat, comme les patrons, supprime des emplois. Dans les hôpitaux dans le cadre du plan d'économies. Et aussi dans d'autres services publics : à France Télécom 15 000 emplois en moins en 4 ans ; à la Poste 20 000 départs à la retraite n'ont pas été compensés alors qu'il est prévu un prétendu passage aux 35 heures...

Attaques sur la Sécurité Sociale, sur les retraites, loi Aubry sur les 35 heures, suppressions d'emplois dans le public comme dans le privé, tout cela fait partie d'une offensive d'ensemble que le gouvernement mène de concert avec le patronat contre les travailleurs.

Puisque le 11 décembre prochain, le PCF organise avec l'extrême-gauche une mobilisation nationale dans la rue, contre le chômage et les licenciements, préparons-nous, travailleurs du public et du privé, à y participer massivement. Mais tout autant pour y dénoncer les attaques du patronat que celles du gouvernement, et pour préparer une véritable riposte de l'ensemble des travailleurs.

**Editorial des bulletins d'entreprise « L'Étincelle » du lundi 8 novembre, publiés par la fraction.**

## Leur société

# Sans-papiers

# UNE POLITIQUE INACCEPTABLE

Il aura fallu trente-neuf jours d'occupation par des sans-papiers de Saint-Denis et 38 jours de grève de la faim pour six d'entre eux, pour que le préfet de Seine-Saint-Denis prenne quelques engagements vis-à-vis de la régularisation d'une partie des 49 dossiers de sans-papiers qu'il s'était engagé à réviser le 13 septembre. Des négociations sont en cours mais rien n'est garanti, ni pour la majorité des cas en question ni même pour les six sans-papiers qui ont fait la grève de la faim puisque, si l'un d'eux, en France depuis 17 ans, s'est vu promettre sa régularisation, les cinq autres n'ont eu droit jusqu'à présent qu'à une autorisation provisoire de séjour d'un mois.

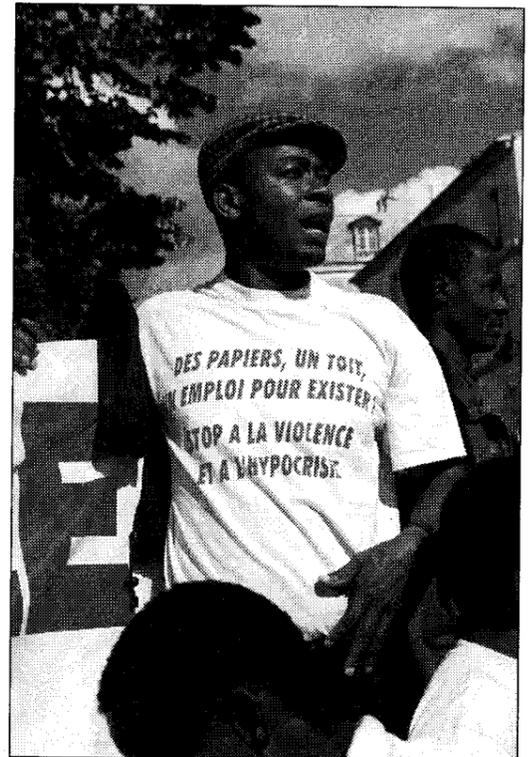
La réponse définitive du préfet sera connue le 15 novembre et la seule mesure acceptable sera la régularisation des 49 dossiers qui représentent une infime partie des 13 000 « cas » refusés dans le seul département de Seine-Saint-Denis et des 65 000 « cas » environ refusés à l'échelle du pays.

L'administration ne peut même pas dissimuler l'arbitraire qui prévaut dans ses décisions inhumaines et qui consiste à condamner à la clandestinité les « *déboutés* » de leur demande.

Certains sont en France depuis cinq, dix voire quinze ans, mais on réfute leurs affirmations et leurs preuves. Certains ont une compagne, des enfants, mais ils ne sont pas mariés et sont récusés parce qu'ils sont « *célibataires* ». Et quand un papier exigé est fourni, l'étranger sans papiers s'en voit demander un autre dont il n'avait jamais été question. Puis, lorsque le verdict que les Préfectures présentent comme définitif tombe, et que l'arrêt de reconduite à la frontière est signifié, l'absence de papiers se traduit par l'impossibilité de mener une vie libre et décente. Il faudra survivre de boulots clandestins et mal payés, se loger chez un marchand de sommeil sans scrupule, faire attention dans les déplacements à ne pas tomber sur un contrôle policier qui peut conduire au tribunal puis au centre de rétention, avec le risque que la menace d'expulsion ne se réalise.

C'est inhumain et injuste. La seule mesure qui réglerait le problème serait la régularisation de tous les sans-papiers. Mais ce n'est pas dans cette voie qu'avance le gouvernement. Chevènement trouve la justice, la police et l'administration trop coulantes. Et le même Jospin, qui en 1997 promettait aux sans-papiers une politique différente de celle de la droite, est directement responsable d'une politique vis-à-vis des sans-papiers qui n'a

rien à envier à celle de ses prédécesseurs. En effet, non seulement le gouvernement piétine sa propre légalité en ne régularisant pas de nombreux sans-papiers qui de son propre aveu pourraient l'être au regard de la loi, mais il durcit ses pra-



tiques. Il accentue les mesures destinées à faire de ces dizaines de milliers de travailleurs étrangers des parias qu'on expulsera manu militari, de façon à bien prouver à tous ceux qu'attire le langage xénophobe de la droite ou de l'extrême droite que les politiciens dits de gauche sont capables des mêmes méthodes musclées que les politiciens ouvertement réactionnaires.

Il faut, dit Chevènement à ses services, surveiller les lieux fréquentés par les clandestins. Il faut aussi prendre leurs empreintes quand ils viennent en toute bonne foi déposer leur dossier, de façon à pouvoir les coincer au moindre contrôle. Il faut les piéger donc. Et bien sûr mener à terme l'expulsion des expulsables plus fréquemment que par le passé, en rendant plus tracassières les formalités accompagnant les mises en liberté décidées par les tribunaux, en multipliant les pressions sur les juges, les services de police, le personnel administratif, les compagnies d'aviation et les associations de défense des sans-papiers.

C'est inacceptable. Et ce n'est bien sûr pas seulement aux sans-papiers, mais aussi à tous ceux que cette politique indigne, de faire reculer Chevènement et le gouvernement en exigeant la régularisation de tous les sans-papiers.

# LE SÉNAT S'AMUSE... AVEC LA LOI AUBRY

Après le vote de la deuxième loi Aubry en première lecture à la Chambre des députés, le texte en a été examiné par le Sénat, puis il reviendra en discussion devant les députés.

Dans ce va-et-vient, les sénateurs, en majorité de droite, s'en sont donné à cœur joie, contre un texte qui, depuis des semaines, est présenté comme un épouvantail par l'opposition. C'est le partage des rôles. Ainsi les sénateurs ont décidé d'enlever à ce projet le caractère obligatoire du passage aux 35 heures le 1er janvier 2000, pour les entreprises de plus de 20 salariés. En fait ce passage ne devrait

pas se faire de sitôt puisque, d'ores et déjà, Martine Aubry s'est engagée à laisser un an d'adaptation aux entreprises, ce qui repousse l'échéance. Le quotidien *Le Monde* s'insurge: «*Le Sénat vide le projet de loi de son contenu*» écrit-il. *L'Humanité* surenchérit, écrivant: «*Le Sénat supprime le principe des 35 heures*» et poursuit: «*passant à l'acte, les sénateurs ont abattu des pans entiers de la loi*». Rien que ça! A lire ces propositions on pourrait croire qu'une lutte à mort se serait déroulée sous les lambris du palais du Luxembourg, qui abrite les débats des vénérables sénateurs.

Il n'en est rien. Car il y a beaucoup d'hypocrisie et de faux-semblants dans ces commentaires. On peut certes faire semblant de s'indigner parce que les sénateurs auraient enlevé le caractère obligatoire des 35 heures. A condition d'oublier que dans la proposition de Martine Aubry, ce caractère obligatoire n'est qu'une clause de style. En effet, au lendemain de l'an 2000, ou plutôt 2001, n'importe quelle entreprise pourra faire travailler ses salariés au-delà de 35 heures en payant, avec une majoration réduite, les heures supplémentaires. Mais dans la plupart des

cas elle n'aura même pas à le faire, grâce à l'annualisation et à la flexibilité, qui permettront d'établir une moyenne de 35 heures hebdomadaires, avec des semaines travaillées allant de 48 heures ou même plus, à d'autres avec des horaires très réduits, jusqu'à être entièrement chômées.

En fait les sénateurs de droite ont eu bien des difficultés, les pauvres, à trouver quelque chose à démanteler dans un texte qui ne s'en prenait pas aux intérêts des patrons.

Cela n'a pas empêché leurs efforts d'avoir une récompense pourtant guère méritée.

Martine Aubry a promis de revenir sur un des aspects de son projet. Elle a déclaré vouloir permettre aux patrons de sortir «*le temps d'habillage*» du temps de travail, même dans des secteurs comme l'agro-alimentaire où le port d'un vêtement spécial est obligatoire. La seule exception qu'elle admet concerne «*les déguisements dans les parcs d'attraction*».

Et le déguisement d'un lardin des patrons en ministre «de gauche», est-ce que cela peut être comptabilisé dans le travail effectif?

Christian BERNAC

## LES CHAUFFEURS DE TAXI EN ONT ASSEZ D'ÊTRE ROULÉS

Les chauffeurs de taxis ont manifesté la semaine passée pour dénoncer l'aggravation de leurs conditions de travail. Journées de travail à rallonge dépassant bien souvent onze heures par jour, des semaines de six voire de sept jours de travail...

C'est avant tout la pratique de la location qui est mise en cause. La profession de chauffeur de taxi est très réglementée. Le nombre de taxis et les tarifs des courses sont déterminés par le ministère des Finances. Il y a ainsi à Paris près de 14 900 taxis en circulation. A chaque véhicule correspond une licence de taxi, accordée par l'administration. Avant 1973, pour être chauffeur, il fallait soit acheter une telle licence et se mettre à son compte en tant qu'artisan, soit devenir salarié d'une société. En 1973, une ordonnance de la Préfecture de Paris a rendu possible une troisième formule: la location de taxis.

Par ce biais, des sociétés louent leurs taxis en échange

d'une redevance qui se monte actuellement à près de 4 650 F en moyenne par semaine. Le chauffeur n'a pas de contrat de travail, n'a donc pas droit aux congés payés, aux congés maladies ou à l'assurance chômage. A lui de se débrouiller pour payer la redevance et gagner sa vie.

Vu le prix du rachat d'une licence (plus de 600 000 francs) et le peu de places disponibles en tant que salariés, beaucoup ont dû se résoudre à accepter ce système.

Pour certains patrons, cela a été plus que lucratif, à l'image de la famille Rousselet, propriétaire de la société G7. Rousselet, ami et collaborateur de Mitterrand, a pu se bâtir une véritable fortune et se lancer dans bien d'autres opérations comme dans Canal Plus dont il fut l'un des fondateurs. Mais pour les chauffeurs de taxis soumis à ce régime – et ils sont plus de 6 500 – c'est un véritable esclavage, couvert en toute connaissance de cause par les autorités.

Paul BARRAL



## LE SATURNISME

### UNE CONSÉQUENCE DE L'INSALUBRITÉ DES LOGEMENTS ET DE LA MISÈRE

85 000 enfants seraient touchés par le saturnisme, une maladie grave puisqu'il s'agit d'une intoxication au plomb. Cette maladie est directement liée à l'existence de logements insalubres dans lesquels existe encore du plomb dans les peintures, sur les canalisations, par exemple. Ce sont de vieux logements, datant d'avant 1948 pour la plupart, date à laquelle l'utilisation du plomb a été interdite.

Une loi pour remédier à cette situation catastrophique existe paraît-il depuis juillet 1998, mais les décrets d'application viennent seulement d'être complétés par une circulaire adressée aux préfets. Et cette circulaire propose des mesures bien maigres. Selon elle, en effet, tout médecin qui détecte un cas de saturnisme doit le signaler au responsable du service de la Protection maternelle et infantile qui lui-même transmet au préfet. Ce dernier fera alors procéder à un diagnostic plomb dans l'immeuble et déclenchera théoriquement des travaux d'urgence. Mais, de l'aveu même de l'auteur de la circulaire, ce ne seront de toute

façon que des travaux palliatifs qui ne traiteront pas les causes profondes des dégradations et qui «*n'offrent pas a priori de garantie de durabilité*». Le projet de loi de finances pour l'an 2000 n'a prévu que 75 millions de francs pour la lutte contre le saturnisme alors qu'en janvier dernier, le coût des travaux nécessaires était estimé à 2,5 milliards de francs. Rien que le diagnostic sur les 1,7 million d'immeubles construits avant 1948 devrait coûter environ 4 milliards de francs. Autant dire que rien ne sera fait ou presque. Quant à reloger les familles qui vivent dans ces logements insalubres, il en est encore moins question.

Une partie de celles-ci sont réduites à squatter car elles n'ont aucun revenu ou presque. Mais ce n'est même pas le cas pour toutes les familles mal-logées. Certaines familles de travailleurs qui ont pourtant un salaire sont, elles aussi, réduites à vivre dans ces logements et paient un loyer souvent élevé: 1 650 F par exemple, pour une chambre dans le quartier de la

Goutte d'or à Paris, pour 12 m<sup>2</sup> dans laquelle peut s'entasser une famille de six personnes, ce n'est pas l'exception. Ces familles n'ont pas le choix, car il faut aujourd'hui pour obtenir un logement faire la preuve de revenus représentant trois fois ou plus le montant du loyer, et avoir des garants, ce qui reste impossible pour beaucoup de travailleurs qui gagnent à peine le salaire minimum.

Alors il ne reste que de tels logements que ces familles sont de fait obligées d'accepter. L'Etat reconnaît le problème, mais ne fait rien. Les préfectures ne relogent qu'au compte-gouttes et le justifient, en plus, comme ce responsable d'une préfecture qui a osé avancer «*qu'il ne faut pas que le saturnisme soit un effet d'aubaine pour obtenir un logement social*»! Le cynisme n'étouffe malheureusement pas.

Et voilà comment des dizaines de milliers d'enfants, vivant pourtant dans des grandes villes d'un pays riche, peuvent être atteints par le saturnisme d'une manière grave et irréversible!

Aline RETESSE

ph William STEVENS/GAMMA

Russie

# LA SALE GUERRE DE TCHÉTCHÉNIE



Des soldats russes vont interroger un suspect.

Les rares images qui nous arrivent de Tchétchénie, car la frontière est bouclée, montrent un pilonnage incessant de l'artillerie sur la capitale Grosny, des immeubles éventrés, et des flots de réfugiés désespérés cherchant à fuir le pays. Et pendant ce temps des généraux russes déclarent sur des tons de matamores qu'ils poursuivront la guerre jusqu'à l'élimination du dernier « bandit ». Car officiellement il s'agit d'une guerre menée tout à la fois contre le terrorisme international, la mafia tchétchène et le fondamentalisme islamique.

Rappelons-le, c'est parce qu'une série de mystérieuses explosions a détruit plusieurs immeubles en Russie, causant un grand nombre de victimes, explosions attribuées par les autorités russes à la mafia tchétchène, sans le plus petit commencement de preuve, que cette nouvelle guerre a commencé. En réalité il semble de plus en plus que ce sont les services secrets russes qui sont à l'origine de ces attentats, n'ayant d'autres buts que d'indigner la population et de justifier la guerre.

Quant à la vraie raison de la guerre, si elle s'explique par la volonté d'autonomie et même d'indépendance des dirigeants tchétchènes, cela n'a rien d'extraordinaire dans l'immen-

se territoire de la Russie qui fourmille de dirigeants locaux ayant obtenu – ou cherchant à obtenir – une autonomie dans les faits. S'il fallait faire la guerre à chacun, c'est tout le pays qui serait en guerre.

Certains dirigeants, en Russie même, prétendent que la guerre tchétchène a pour but de préparer les futures élections : l'homme fort qui parviendrait à rétablir l'ordre en Tchétchénie serait assuré de conquérir le pouvoir à Moscou. Peut-être, mais à condition... de ne pas subir un revers en Tchétchénie !

Mais surtout cette guerre a une forte odeur de pétrole. Les richesses pétrolières des bassins de la mer Caspienne, que ce soit sur la rive occi-

dentale, en Azerbaïdjan, ou sur les rives orientales, aux Turkestan et Turkménistan, ne peuvent être valorisées que si elles trouvent un débouché sur le monde extérieur. Les pétroliers locaux, les Russes de la Loukoïl, et les compagnies occidentales discutent énormément pour savoir par où pourraient bien passer les oléoducs d'évacuation.

Or tous les pays limitrophes de cette région posent des problèmes de sécurité pour les pétroliers, que ce soit l'Iran, l'Arménie, la Turquie, la Géorgie ou la Russie. La Turquie voudrait promouvoir un tracé au travers de son territoire, seulement il y a la guerre dans le Kurdistan. La Russie préférerait le passage, qui existe déjà, mais sur son propre territoire, à travers la Tchétchénie, ou sinon, en contournant la Tchétchénie, à travers le Daghestan, ce qui pour les Russes n'est pas forcément mieux. En tout cas il est bien évident que les mafias tchétchènes, et d'autres, lorgnent avec envie sur ces sources de revenus potentiels.

Alors pour éliminer des dirigeants locaux qui ne leur obéissent pas, les généraux russes bombardent dans le tas. C'est une sale guerre : les civils

sont visés car l'armée russe n'a aucun moyen de cibler les combattants. C'est une guerre où on ne voit jamais de prisonniers : ils sont probablement systématiquement torturés avant d'être exécutés, à moins d'être conservés comme monnaie d'échange avec le camp d'en face. Et c'est une guerre qui est probablement ingagnable par l'armée russe, car les exactions ne provoqueront que la levée de nouveaux combattants, de nouveaux « bandits » solidaires des dirigeants tchétchènes.

Enfin, du côté des dirigeants occidentaux, l'indignation morale n'est pas à l'ordre du jour. Depuis des années ils ont choisi d'appuyer le pouvoir en place à Moscou ; l'affaire tchétchène est donc pour eux une simple affaire intérieure russe. Et puis les pétroliers occidentaux sont eux aussi loin d'être désintéressés par le tracé des oléoducs. Cette guerre est après tout aussi la leur.

Mais on vient d'apprendre que les dirigeants américains auraient changé de ton à l'égard des Russes : ils leur reprochent de ne pas respecter, dans cette guerre, les recommandations de la Convention de Genève. Il y aurait de quoi éclater de rire s'il n'y

avait pas toutes les victimes ! Décidément la mauvaise farce n'est pas que chez les dirigeants russes.

Comme si les bombardements de l'OTAN au Kosovo et en Serbie, en particulier la destruction des ponts, usines, etc. s'étaient effectués conformément à la Convention de Genève. Comme si le blocus contre l'Irak qui continue à faire périr des civils, par la faim, le manque de médicaments, était conforme à cette Convention. Pour ne pas remonter à des guerres plus anciennes, car la guerre du Vietnam n'a pas été précisément un modèle de respect de ladite Convention...

En tout cas, changement de ton ou pas, les dirigeants russes ont bel et bien les mains libres, et elles sont pleines de sang. Seulement il se pourrait bien que la guerre en Tchétchénie devienne un nouveau bourbier, comme le fut il y a quelques années la guerre d'Afghanistan qui fit périr des centaines de milliers de civils, et des milliers, si ce n'est des dizaines de milliers de soldats russes, en laissant un pays complètement ravagé contrôlé par les seigneurs de la guerre islamistes.

André VICTOR

Argentine

# DES HOMMES DE LA DICTATURE EUX AUSSI INCULPÉS

Le juge espagnol Baltasar Garzon ne veut pas s'en tenir à son succès contre Pinochet, qu'il est parvenu à inculper et à bloquer jusqu'à maintenant en Grande-Bretagne. Le 2 novembre, il a lancé des mandats d'arrêt internationaux contre 98 militaires argentins, les accusant de génocide, terrorisme et torture. Parmi eux figurent des généraux et des amiraux, en plus des huit commandants en chef des juntes successives encore vivants.

En effet les militaires qui ont pris le pouvoir lors du coup d'Etat du 24

mars 1976, et qui l'ont conservé sept ans, ont mené contre les travailleurs, les syndicalistes et tous les militants de gauche une véritable guerre d'extermination. Il s'agissait de mettre fin à l'instabilité politique dans le pays et, surtout, d'enlever à la classe ouvrière tout moyen de résister à l'austérité qu'on lui préparait, à la baisse de moitié de son pouvoir d'achat, à la suppression de ses acquis sociaux. Cette « guerre sale », comme on l'a nommée, aurait fait près de 30 000 morts, la plupart d'entre eux « disparus » sans laisser de traces dans les geôles et les centres de torture.

Les politiciens argentins « démocrates », de retour au pouvoir, n'ont rien eu de plus pressé que de disculper l'armée de toute responsabilité dans les crimes de la dictature, assassinats, tortures, enlèvements d'enfants, etc. Le président radical Alfonsín, élu en 1983, ne traduisit devant des tribunaux civils que les neuf commandants en chef des

juntes. Tous les autres étaient justiciables des tribunaux militaires, c'est-à-dire étaient jugés par leurs pairs, qui les acquittèrent généreusement au nom du « devoir d'obéissance » qui s'impose au sein de l'armée. Les tortionnaires qui n'ont pas été atteints par la retraite se trouvent donc toujours en poste, souvent promus et récompensés.

Le procès des chefs des juntes s'acheva en décembre 1985. Quatre furent purement et simplement acquittés, dont le général Galtieri. Videla et Massera furent condamnés à la réclusion à perpétuité, les trois autres à 17, 8 et 4 années de prison. Pour des gens que l'on rendait seuls responsables de tous les crimes de la dictature, ce n'était pas cher payé. Et, après une première amnistie en mai 1987, Alfonsín, passant la main au péroniste Menem, amnistia en juin 1989 les derniers militaires qui se trouvaient encore en procès.

Menem, qui avait pourtant été

cinq ans en prison sous la dictature, décréta en décembre 1990 le pardon général qui libéra même les chefs des juntes condamnés en 1985. Tout le monde aurait dû être content : les bourreaux libres et poursuivant leur carrière, les survivants consolés par de belles paroles (« Plus jamais ça »), et les disparus morts et enterrés.

Sauf que bien des survivants ne veulent pas oublier. Les Mères ou les Grand-Mères de la place de Mai continuent de manifester contre la disparition de leurs enfants et de leurs petits-enfants. Des travailleurs, des intellectuels, des militants n'acceptent pas la disparition de parents, d'amis ou de camarades, et refusent de pardonner aux bourreaux. D'ailleurs entre-temps le mur de silence et de complicités dressé par les militaires a commencé à se lézarder. Les adoptions par des militaires d'enfants de militants assassinés ont entraîné récemment de nouvelles poursuites contre de haut gradés.

Certains d'entre eux sont désormais assignés à résidence. Certains ont reconnu leurs crimes et dénoncé ceux des autres, témoin le livre *El Vuelo*, dans lequel le journaliste Horacio Verbitsky relate les aveux de l'ex-capitaine de corvette Adolfo Scilingo.

Scilingo avait témoigné en 1997, devant le juge Garzon, des crimes auxquels il avait participé. Après l'inculpation par Garzon de 98 de ses chefs et collègues, il est récemment revenu sur son témoignage. Mais, que l'inculpation de tous ces tortionnaires se traduise par quelques ennuis pour eux, au cas où ils sortiraient d'Argentine, ou que ces procédures finissent par échouer et s'ajoutent à tous les procès inutiles, à toutes les amnisties, à tous les pardons dont ils ont bénéficié, les militants, les travailleurs, la classe ouvrière d'Argentine n'oublieront pas ce qu'ont fait ces bourreaux.

Vincent GELAS

L'affaire Microsoft

# HAUTE TECHNOLOGIE ET LOI DE LA JUNGLE

Le jugement prononcé le 5 novembre par un juge de Washington va-t-il finalement forcer Bill Gates, l'homme le plus riche du monde, et sa compagnie Microsoft, à laisser une place au soleil à ses concurrents ? Les choses n'en sont pas là, et de loin. Depuis une dizaine d'années que Microsoft fait face à des procès pour atteinte à la législation américaine sur les monopoles, le numéro Un mondial du logiciel informatique en a gagné plus qu'il n'en a perdu. Et le présent jugement, s'il n'est pas cassé en appel, ne

fera tout au plus que contraindre Bill Gates à reprendre des négociations avec l'Etat américain en vue de trouver un compromis, négociations qu'il avait rompues de son propre chef. Quant à forcer Microsoft à céder un seul pouce de son empire, c'est une toute autre affaire.

Aujourd'hui, près de 90 % des micro-ordinateurs utilisés dans le monde fonctionnent au moins en partie avec des logiciels produits par Microsoft. La compagnie de Bill Gates a commencé par imposer, en s'alliant initialement avec IBM, un standard dans le domaine des sys-

tèmes d'exploitation, ces programmes préinstallés sur les ordinateurs grâce auxquels ceux-ci peuvent contrôler leur environnement (disques, imprimantes, écrans, etc.). C'est ainsi que Windows est aujourd'hui, et de très loin, le standard en vigueur dans ce domaine. Fort de ce standard, la stratégie de Microsoft a consisté à faire en sorte qu'il devienne nécessaire d'utiliser les autres programmes qu'il produit (traitement de texte, logiciel internet, etc.) à l'exclusion de tout autre, pour tirer le meilleur parti de ces ordinateurs. Ce qui a conféré un quasi-monopole de fait à la firme de Bill Gates.

Ce qui est déterminant dans ce domaine, comme dans les autres, ce n'est pas la qualité des produits en compétition, mais pas la loi de la jungle capitaliste, c'est-à-dire le rapport des forces en présence. Au début des années 1980, IBM réussit à imposer son standard de micro-ordinateur (le fameux PC) face à des firmes comme Apple, Acorn ou Sirius dont les produits étaient souvent supérieurs. Mais IBM avait l'énorme avantage d'avoir un quasi-monopole sur le parc d'ordinateurs installés dans les entreprises, ce qui lui assura les commandes de micro-ordinateurs de celles-ci.

En matière de programmes, Microsoft est un peu dans la

même position grâce au quasi-monopole qu'il a imposé en matière de système d'exploitation, ce qui lui permet d'imposer ses propres standards dans l'ensemble du domaine logiciel, même si ses produits ne sont pas forcément, et de loin, meilleurs que ceux de ses concurrents.

Quant à l'interminable saga juridique des procès intentés à Microsoft, elle a d'autant moins de chances d'arriver à entamer son monopole que la firme a les milliards de dollars nécessaires pour jouer à plein sur les raffinements du système juridique américain, quitte à transiger avec certains de ses rivaux les mieux placés, ou même à les racheter si besoin est. Et tant qu'il peut gagner ainsi du temps, Bill Gates peut consolider sa position pour pouvoir imposer plus tard ses conditions si, d'aventure, il était contraint à rechercher un compromis. Tant il est vrai que sur le plan juridique, comme sur le plan commercial, c'est le rapport des forces qui compte, pas le bien-fondé de la cause.

F. R.

Australie

# ENTRE MONARCHIE D'HIER ET POLITICIENS D'AUJOURD'HUI !

La presse a souligné l'attachement à la monarchie dont la population australienne aurait fait preuve, selon elle, en votant à 54 % contre une réforme constitutionnelle qui aurait retiré à la reine d'Angleterre son titre (largement honorifique) de reine d'Australie.

L'Australie est en effet, avec le Canada et la Nouvelle-Zélande, l'un des quinze pays, sur la cinquantaine que compte le Commonwealth, qui reconnaissent encore la souveraine britannique comme leur propre chef d'Etat. Mais de là à dire que les monarches anglais y soient bien vus, c'est une autre affaire.

La première fois qu'un membre de la famille royale britannique vint en Australie, en 1867, soit un siècle après que les Anglais y ont pris pied, ce fut un désastre. Le prince Albert, deuxième fils de la reine Victoria, fut blessé par balles par un certain O'Farrell, l'un de ces milliers de nationalistes irlandais dont l'Etat britannique avait cru se débarrasser en les déportant en Australie. C'était d'ailleurs les mêmes déportés irlandais qui avaient été à l'origine de la révolte des mineurs de Nouvelle-Galles-du-Sud quelques années auparavant.

La famille royale britannique tira les leçons de cet incident. Il fallut près d'un siècle avant que l'un de ses membres se risquer de

nouveau en Australie, en 1954. Cette fois, ce fut la présente reine d'Angleterre qui alla au charbon, ce qui lui valut de subir l'affront de violentes manifestations de protestation de la part des mineurs et dockers australiens, en particulier - manifestations qui se répètent invariablement lors de chaque visite officielle.

Aujourd'hui, la monarchie anglaise n'est plus, pour l'essentiel, qu'un oripeau symbolique, en Australie comme en Grande-Bretagne d'ailleurs. Mais aux yeux de bien des Australiens, à gauche en particulier, sa survie n'est qu'un instrument de plus aux mains du Parti Libéral, le principal parti de droite, aujourd'hui dirigé par le Premier ministre John Howard. Il ne faut pas remonter bien loin, d'ailleurs, pour en trouver une illustration. En 1975, par exemple, le gouverneur général d'Australie (nommé par la reine d'Angleterre) fut invité à arbitrer un conflit entre le Sénat, à majorité libérale, et le gouvernement travailliste, à propos d'une augmentation des dépenses

publiques. Le gouverneur de Sa Majesté trancha en ordonnant la dissolution du Parlement, ouvrant ainsi huit années d'austérité sous direction libérale.

Depuis plusieurs années, les sondages indiquent qu'une forte majorité de la population est favorable à en finir une fois pour toutes avec ce cordon ombilical suranné qui relie l'Australie à la Grande-Bretagne. A la veille même du présent référendum, 70 % des sondés se prononçaient dans ce sens.

Pourquoi alors cette victoire, pas bien glorieuse d'ailleurs, des « monarchistes » ? Tout simplement parce que la question posée n'était pas de savoir si l'électorat était pour l'abolition de la monarchie, mais si elle était pour son remplacement par un président de la République élu par un collège formé du Parlement et du Sénat.

Or, après 12 années ininterrompues d'austérité sous direction travailliste, de 1983 à 1996, puis depuis sous direction libérale, le tout entrecoupé d'une longue série de scandales de corruption, les professionnels de la politique n'ont jamais eu aussi peu de crédit dans l'électorat. Et

cela a donné du poids à ceux qui s'opposaient à l'idée d'une République des politiciens, qu'ils soient de droite, comme le Parti Libéral, ou de gauche, comme toute une aile du mouvement syndical appuyée par l'extrême gauche, qui ont appelé à voter non. Précisons que, le vote étant obligatoire en Australie, les élec-

teurs n'avaient pas même le choix de voter avec leurs pieds.

Autant dire que, comme c'est en général le cas de tels référendums prétendument démocratiques, le résultat de celui-ci ne signifie rien, et en tout cas pas ce qu'on lui fait dire.

François ROULEAU

**Au sommaire de**  
**LUTTE DE CLASSE N°46**  
 (novembre 1999)



- France  
La situation politique et sociale
- La dictature des marchés
- La politique des Etats-Unis en Colombie : des bandes d'hommes armés
- Tiers Monde : Au-delà de la revendication d'annulation de la dette
- Tribune de la minorité : Quelle politique pour les révolutionnaires après le 16 octobre ?

édité par LUTTE OUVRIÈRE N°46 novembre 1999 10 FRANCS

## Région Centre

## Contrôle des aides au patronat

# CAUSE TOUJOURS!

Dire que les aides accordées aux entreprises le sont sans contrôle n'est pas tout à fait juste. En Région Centre, il existe même une Commission Régionale de Contrôle et d'Évaluation des Fonds Régionaux accordés aux entreprises, créée à l'initiative d'un élu du Parti Communiste en 1994, quand la Région était dirigée par la droite. Celle-ci est passée à gauche en 1998 (avec Sapin, ex-ministre PS, à la présidence).

Cette commission réunit des élus au Conseil régional de tous bords, dont notre camarade Jean-Jacques Prodhomme, élu de Lutte Ouvrière, ainsi que des membres du Conseil Économique et Social Régional (syndicalistes employeurs et salariés).

Elle est présentée comme le nec plus ultra de la vigilance de la Région. Elle peut être informée sur le suivi des aides, et formuler avis et observations. Mais depuis sa création, il y a donc 5 ans, elle s'est réunie... 4 fois!

On nous présente comme un progrès le fait que, pour la première fois, on ait rendu publique une liste des entreprises aidées par la Région dans le cadre du FERI, avec le suivi des créations d'emplois. Oui, c'est un progrès, à condition de faire sien le proverbe: «Au royaume des aveugles, les borgnes sont rois!»

En effet les élus se retrouvent, en 1999, en train d'examiner la validité des engagements pris par les entreprises en matière d'emploi... entre 1991 et 1995!

Et la commission ne peut que constater que la quasi-totalité d'entre elles ont obtenu le «quitus», c'est-à-dire l'aval de la nouvelle majorité.

Pourtant, beaucoup ne résistent pas à l'examen, pour peu que l'on se donne la peine de s'informer auprès des travailleurs ou des syndicalistes des entreprises concernées.

Notre camarade, élu en Région Centre, est intervenu sur cette question, en citant une série d'exemples devant une assemblée gênée:

«Un premier exemple cité par les représentants de la CGT au CESR: la société AXIOHM dans le Loiret a perçu 1,5 million de francs pour créer 250 emplois. Elle en a créé en réalité 207 mais cette entreprise s'est mise en place avec d'anciens salariés d'IBM, pendant qu'IBM procédait à des centaines de licenciements. Solde négatif!

(...) Montargis Électronique a touché 1,5 million et annonce 187

francs de la Région pour 82 emplois créés. Mais aujourd'hui, en même temps que des profits fabuleux, ils annoncent un plan de 400 licenciements.

(...) L'entreprise PICA à Vierzon, liée au groupe Vivendi, a reçu le quitus pour les 700 000 F de prêts et de subventions apportés par la Région en 1994, au motif qu'elle aurait créé 30 emplois pour 24 prévus. C'est peut-être vrai mais aujourd'hui cette

serait pourtant la moindre des choses que, lorsque l'on distribue de l'argent public, la plus grande transparence soit de mise.

Alors, comme l'a dit encore notre camarade, «avec ce dossier "contrôle des aides économiques attribuées par la Région", nous voilà au pied de la montagne. Et force est de constater que cette dernière a accouché d'une souris.»

Car, commission de contrôle ou pas, les aides continuent à pleuvoir, et pas auprès de ceux qui en ont le plus besoin: André, Georges Monin, Harry's, Lachartre, Schlumberger, Sextant Avionique, Volabraye, etc. Et l'on constate bien souvent que les emplois promis en échange sont plus ou moins bidons (transformation de CDD ou d'intérimaires déjà dans l'entreprise en CDI, redéploiements, etc.) ou supprimés peu après par des vagues de licenciements!

C'est bien un problème de choix politique. Les élus de droite, mais aussi de gauche, qui sont de fervents partisans de ces aides, font semblant de croire qu'elles ont un effet positif pour l'emploi!

Pourtant, cela fait des années, sous les différentes majorités qui se sont succédé, qu'elles ont fait et refait la preuve de leur inefficacité!

Si l'on voulait réellement s'attaquer au chômage, il faudrait commencer par abolir l'ensemble de ce système d'aides publiques (dont les aides directes ici «contrôlées» ne sont que la partie visible de l'iceberg)!



emplois créés contre 185 prévus. Il s'agit en réalité de l'entreprise CIT Alcatel qui a compté jusqu'à 1 500 salariés, et encore 300 il y a 2 ans. Nous en sommes aujourd'hui à 137 salariés, ce qui fait 163 emplois de moins qu'il y a 2 ans.

Les parfums. Christian Dior/LVMH ont perçu 3 millions de

entreprise annonce 26 licenciements. On peut donc affirmer que la Région a versé ces aides à fonds perdus.»

Par ailleurs, dans le document présenté à la commission, on répète que les informations collectées par la Banque de France sur la situation des entreprises aidées doivent «respecter les critères de confidentialité». Ce

## Région Picardie

# LE PS TROUVE CHOQUANT... MAIS NE S'OPPOSE PAS!

Au Conseil régional de Picardie, lors de la commission permanente du 29 octobre, les élus avaient à se prononcer sur une subvention destinée à l'entreprise Clarins, un trust de la cosmétique. Cette entreprise, qui vient de s'installer à Amiens, a déjà obtenu une multitude d'aides venant de la municipalité d'Amiens, du Conseil général, de fonds européens...

Avec les 3,7 millions de francs demandés au Conseil régional, le total de ces aides se monte à plus de 300 000 francs pour chacun des emplois que Clarins promet de créer d'ici trois ans.

«Est-il normal que de l'argent public aille à des dividendes privés?» s'insurgeait dans le quotidien *Le Figaro*, la veille de la commission permanente, l'un des élus

socialistes au Conseil régional, rappelant que Clarins avait réalisé 250 millions de francs de bénéfices en 1998. Les élus du PS allaient-ils donc s'opposer à cette demande de subvention?

Le matin même, en commission des finances, le PS votait contre. Mais l'après-midi, il demandait une suspension de séance juste avant l'examen du projet de sub-

vention. C'est que le PS tient à avoir des relations privilégiées avec le député-maire de droite d'Amiens, de Robien. De Robien et les trois conseillers régionaux qui sont dans son sillage ont à plusieurs reprises affirmé qu'ils étaient prêts à s'allier au PS si celui-ci mettait de côté le PC. Au retour de sa délibération en groupe, le PS annonçait qu'il s'abstien-

draient... «pour ne pas empêcher les créations d'emplois sur Amiens».

Après un débat animé, au cours duquel les élus de Lutte Ouvrière appuyés par ceux du PCF ont affirmé qu'ils voteraient contre ce projet, c'est l'abstention des élus PS et MDC qui a permis à la subvention d'être votée par les seules voix des élus de la droite et de Mégret.

Renault Flins

# LES GRÉVISTES FONT RECULER LA DIRECTION

Le mouvement de grève pour le versement de l'avance de 2 500 F sur l'intéressement, contre les horaires à rallonge et les surcharges de travail (voir LO du 4 novembre), qui a pris par surprise la direction de l'usine Renault de Flins du jeudi matin 28 octobre au mercredi soir 3 novembre, a redonné le moral à une grande partie des travailleurs.

Des centaines de grévistes ont rappelé aux directeurs qu'il faut des ouvriers pour produire des voitures, et surtout des voitures susceptibles d'être vendues: la

direction a perdu sur quatre jours de grève plus de 3 500 voitures, malgré ses tentatives de faire tourner les chaînes, malgré la mise aux manivelles de nombreux petits chefs, qui ne regardaient d'ailleurs pas toujours notre mouvement d'un mauvais œil...

Les grands chefs, pendant ce temps, intervenaient en tentant de convaincre les grévistes de discuter autour d'une table de négociations.

Mais la direction n'a pas perdu que des voitures, elle a aussi dû rabattre un peu de sa

morgue et reculer sur un certain nombre de points importants: une prime de 1 000 F, liée à l'intéressement local et que la direction baptise Flins Plus, et le paiement d'une bonne partie des heures de grève (un jour et demi pour les travailleurs qui ont fait 3 ou 4 jours de grève). Les enchères ont d'ailleurs monté entre ce que la direction proposait mercredi 3 novembre matin, et mercredi soir, où visiblement elle tenait à ce que sa production sorte le lendemain: elle était passée de 700 F de prime à 1 000 F et de quelques heures

de grève payées à un jour et demi! La direction s'engageait aussi à ce qu'aucune sanction ne soit prise à l'encontre des grévistes. D'autres promesses ont encore été faites lors des négociations, ayant trait au P2, avec formation sur le temps de travail, ou à la réorganisation du travail dans les UET (unités de production), ou encore au 24 décembre en équipe d'après-midi qui ne sera pas travaillé.

Bien sûr, il y a là beaucoup de «peut-être», dont la confirmation dépendra de notre mobilisation

dans les semaines à venir. Mais la direction a d'ores et déjà marqué un recul net et, même si le paiement de l'avance de 2 500 F n'a pas été obtenu, les grévistes ont tout aussi nettement le sentiment d'avoir fait comprendre que la coupe était pleine et d'avoir gagné sur plusieurs tableaux, et pas seulement sur des revendications. Ce moral et ce retour au chemin de la grève devraient faire réfléchir la direction, au cas où il lui prendrait l'envie de préparer de nouvelles attaques.

Correspondant LO

Citroën Saint-Ouen  
Seine-Saint-Denis

Production en hausse et  
heures supplémentaires non payées

## ÇA COINCE!

Avec le succès de la 206, l'usine d'emboutissage Citroën de Saint-Ouen ne s'arrête plus. En fait, la production demandée dépasse les capacités de production de l'usine. Tous les jours, des pièces sont livrées en urgence par taxi, hélicoptère ou avion vers Mulhouse, Sochaux, Aulnay ou Vigo en Espagne. A chaque fois, il s'agit d'éviter l'arrêt d'une usine de montage par manque de pièces. De l'aveu même de la direction, au mois d'octobre, 66 taxis (à roues, à pales ou à ailes) ont ainsi livré des pièces aux différentes usines d'Europe. Sur un coup de fil ou un fax d'une usine cliente, il faut arrêter une série en cours pour faire une autre série de pièces. Les chefs courent: «C'est impératif, on risque d'arrêter Mulhouse ou Vigo etc.». Les conditions de travail deviennent démentes, les machines ne sont plus révisées, les outils de presses n'ont plus le temps d'être réparés correctement.

C'est dans ce contexte que la direction met en place l'horaire dit des 35 heures pour faire tourner l'usine 7 jours sur 7, nuits comprises. A Saint-Ouen, jusque-là, les ouvriers étaient nombreux à accepter de travailler le samedi en heures supplémentaires pour arrondir la paie. Il faut dire que les salaires sont très bas, surtout pour les jeunes embauchés. Mais, avec l'annualisation, les heures supplémentaires des samedis ne sont plus

payées en fin de mois, mais à prendre en récupération. Ces heures supplémentaires «à crédit» ont fait changer le climat dans l'usine. Dans un secteur de 40 personnes, la majorité des ouvriers ont refusé de venir travailler le samedi 30 octobre. La direction a dû annuler la séance supplémentaire.

Le samedi 6 novembre, sur l'ensemble de l'usine, au lieu des 90% de volontaires habituels, il n'y avait plus que 30 à 40% de présents pour ce samedi «au volontariat». Le pont du 11 novembre devait nous donner quatre jours de repos. Au lieu de cela, le samedi 13 est prévu travaillé; le pont du 12 est annulé et même pour le 11 novembre, elle fait appel à des volontaires pour travailler: pas d'armistice dans la guerre de la production. La direction menace de rendre les heures supplémentaires obligatoires s'il n'y a pas assez de volontaires. Pour l'instant, elle n'ose pas encore le faire, elle craint que le ras-le-bol accumulé n'éclate.

La raison de celui-ci n'est pas seulement de ne plus être payés en heures supplémentaires: les accidents sont plus fréquents car la fatigue s'accumule. La vie de famille en prend un coup aussi. Alors, le bogue de l'an 2000 de la production pourrait bien avoir lieu dès 1999!

Correspondant LO

Faïencerie de Vitry-le-François Marne

## 35 HEURES : LE PATRON VEUT LA FLEXIBILITÉ ET L'ARGENT DE LA FLEXIBILITÉ

A la Faïencerie de Vitry-le-François, le directeur a reçu les syndicats CGT et FO pour leur communiquer ses prévisions pour les 35 heures.

Dans cette entreprise de fabrication de sanitaires, nous sommes près de 400 ouvriers à travailler essentiellement à la chaîne. Plusieurs secteurs travaillent en équipe, mais la grande majorité travaillent en normale de 7h à 15h30. Dans plusieurs secteurs, la chaleur et la poussière sont insupportables, en particulier en été. Si les 35 heures signifiaient sortir chaque jour une heure plus tôt de cette fournaise, tout le monde y serait évidemment favorable. Mais, cela n'a surpris personne, ce n'est pas l'objectif de la direction. Son projet est au contraire une véritable attaque contre nos conditions de vie.

Le patron veut imposer la «saisonnalisation»: il prend comme base les 1 600 heures de la loi Aubry. En période «haute» de janvier à juillet, il voudrait nous faire travailler 8 heures par jour 5 jours par semaine, mais il n'exclut pas de demander de travailler le samedi, donc d'aller jusqu'à 48 heures par semaine. En période «basse», de septembre à décembre, il veut nous faire travailler 3 jours par semaine, une équipe du lundi au mercredi, l'autre du jeudi au samedi, à raison de 8 heures par jour. A la réunion, il avançait même l'horaire de 28 heures sur 3 jours, ce qui correspondrait à des journées de 9h20.

Ainsi donc, au lieu de travailler moins, on nous ferait travailler plus longtemps chaque jour, on nous demanderait de travailler plus de week-ends, en été, quand la chaleur est intenable dans les ateliers, en échange de journées en hiver, quand cela nous intéresse le moins.

Pourquoi l'annualisation? Le patron a mis en avant qu'il vend un peu plus en été qu'en hiver. Cela lui permettra d'éviter de stocker quelques mois des cuvettes de WC et des bacs à douche. Ainsi, la seule raison qui le pousse à désorganiser notre vie et aggraver nos conditions de travail, c'est de faire quelques économies sur le stockage. Il a pris un malin plaisir à ajouter: «Et puisque la loi Aubry le permet, pourquoi ne pas en profiter?»

Autre inquiétude: les salaires. Il y a quelques années, en mettant en place les équipes de 5x8 (5 équipes se relayant 7 jours sur 7), la direction avait inauguré les 35 heures payées 35. De plus elle avait ôté la demi-heure de pause casse-croûte et fait donc travailler dans les faits 37h30 payées 35. La signature de la CGT avait permis de faire passer à l'époque cet accord odieux. Le résultat est que le rythme de travail a déclenché chez bon nombre de salariés des dépressions physiques et nerveuses. Actuellement, la plupart souhaitent arrêter le 5x8. Questionné à nouveau sur ce scandale des pauses non payées, le patron a répondu cyniquement «qu'il n'avait fait qu'anticiper la loi Aubry».

Dans un autre secteur, le Coulage, les ouvriers doivent faire un quota de pièces minimum pour toucher leur salaire. Le quota est si élevé que les couleurs les plus anciens doivent venir travailler gratuitement une heure plus tôt et font donc des semaines de 45 heures payées 39. Que va-t-il se passer avec les 35 heures si les quotas ne diminuent pas? Leur salaire ne va-t-il pas, en plus, diminuer?

Dans toute l'usine, les salaires sont au SMIC ou légèrement supérieurs, avec l'ancienneté ou les heures supplémentaires. Mais avec l'annualisation, même le paiement des heures supplémentaires risque de disparaître. Alors la grosse inquiétude est la baisse du pouvoir d'achat. Enfin, question embauches, la direction a expliqué qu'elle n'embaucherait personne pour les 35 heures, alors même que la production ne cesse d'augmenter.

Pour l'instant, la réaction de beaucoup est: «Il ne faut pas que les syndicats signent». D'autres réactions sont pour l'instant assez résignées: «Si la loi le permet... on ne peut pas y faire grand-chose.»

En fait, le seul à se réjouir de cette loi Aubry, c'est le patron qui a confirmé que, par-dessus le marché, il toucherait bien les 21 500 F par an et par smicard. D'ailleurs, cette loi lui plaît tellement... qu'il l'a fait distribuer et afficher partout dans l'usine!

Correspondant LO

Hôpitaux

# LA CHARTE DE LA DÉSERTIFICATION

Le 4 novembre, le gouvernement a rendu publique la synthèse des Schémas Régionaux d'Organisation Sanitaire (SROS) qui définissent les orientations hospitalières pour les années 1999-2004. L'élaboration de ce document a pris dix-huit mois, et voici comment en parlent des membres du cabinet de Martine Aubry: « Au moins une centaine de réunions par région, notamment avec les usagers, un exemple de démocratie sanitaire ». Mais on se demande qui le gouvernement a bien pu consulter pour aboutir aux résultats qui viennent d'être annoncés!

Ceux-ci en effet s'inscrivent dans la logique d'économies qu'on connaît depuis des années, et la renforcent.

## Des fermetures programmées...

Il ressort tout d'abord de ce plan une importante diminution de l'offre de soins. Sur les 507 000 lits que compte à ce jour l'hospitalisation, publique et privée, le gouvernement estime que 24 000 lits (soit 4,73 %) sont « susceptibles d'être supprimés ou reconvertis ». Ceux-ci s'ajouteront aux 20 200 lits supprimés entre 1994 et 1999; au total, en 2004, la capacité hospitalière aura en fait diminué de 8,40 % par rapport à son niveau de 1994.

Déjà 141 sites de chirurgie et 86 maternités ont fait les frais de cette politique dite « de réorganisation ». Réorganisation le scalpel à la main! Et qui touche toutes les régions: sur la carte des menaces de restructurations dressée et publiée par *L'Humanité* du 2 novembre, on peut compter 31 établissements promis à la fermeture et 207 à des réorganisations pour le moins inquiétantes; 27 unités de soins intensifs en cardiologie disparaîtront, 50 maternités et 128 sites de chirurgie seront « reconvertis ». Un tout autre son de cloche que l'autosatisfaction de Martine Aubry!

Or, même sans parler des fermetures, de plus en plus nombreux sont les hôpitaux qui ont connu des « reconversions »: regroupement de réanimations, de blocs opératoires, constitution de « pôles » ou de « fédérations », etc. Certes, de telles opérations

sont souvent l'occasion de moderniser les locaux et le matériel, mais elles ont pour les directions des hôpitaux la fonction bien plus importante de permettre des économies, l'effectif des nouvelles unités n'étant jamais égal à la somme des unités qu'elles remplacent.

## ...des établissements réduits à la portion congrue

Les services de Martine Aubry sentent tellement bien l'effet que produisent leurs prévisions qu'ils tentent de donner aux SROS une autre signification: « Les SROS insistent beaucoup plus sur ce qu'il faut développer, avec des programmes très ambitieux. Ils ne traitent pas seulement de la recomposition ». Les directeurs d'Agence Régionale de l'Hospitalisation ont donc eu à choisir des priorités sur une liste comprenant les urgences, la cancérologie, les personnes âgées, les soins palliatifs (dont on nous précise que c'est le sujet préféré de Jacques Chirac!)... Ainsi ils pourront sans doute obtenir des crédits pour des opérations de prestige, tandis que ce qui ne relèvera pas de ces domaines se partagera la misère.

C'est si vrai que les établissements hospitaliers seront classés en trois niveaux. Le niveau III aura les ressources et les équipements jugés nécessaires pour traiter les pathologies les plus graves. Mais pour le niveau I, voici ce que dit Dominique Coudreau, directeur de l'Agence Régionale d'Ile-de-France: « Les autres (établissements) continueront de fonctionner, mais ne bénéficieront pas des mêmes moyens ». Or les 400 plus petits établissements hospitaliers publics ne représentent aujourd'hui que 5 % des dépenses hospitalières publiques: réduire leur part de dotation reviendra à les asphyxier.

## Des mesures loin de répondre aux besoins des malades

Où iront alors les malades? Déjà en 1997, les urgences hospitalières ont augmenté de 6 %. En période de chômage et de baisse du niveau de vie, les malades vont plus vers l'hôpital. La disparition des petites structures signifie l'engorgement de plus en plus grand des urgences existantes.

Autre exemple: les maternités de proximité. Alors que les accouchements normaux sont



La santé: un service public qui ne cesse de se dégrader.

très bien réalisés dans les petits hôpitaux de proximité, il faudra faire des heures de transport pour aller accoucher. Cela augmentera les accidents analogues à ceux que la presse a relatés cet été. Et le comble c'est que, même dans les services de maternité qui auront survécu, il sera impossible de respecter toutes les directives de sécurité faute de moyens: on multipliera le nombre d'accouchements sans que l'hôpital obtienne une vacation médicale ni un emploi de sage-femme supplémentaire!

Ce qui se passe en gynécologie révèle toute l'hypocrisie du gouvernement. Les femmes qui ne trouveront plus de gynécologues devront aller à l'hôpital, si elles ne veulent pas se contenter de leur généraliste. Mais, dans le même temps, le gouvernement diminue le nombre de lits de gynécologie et les effectifs soignants. Et Aubry ose prétendre, alors qu'un rendez-vous public en gynécologie doit parfois être pris trois mois à l'avance, que son projet vise à « améliorer et garantir la qualité des soins ».

Non, il ne vise qu'à limiter la hausse des dépenses de santé. Comment tenir dans les 2,2 % d'augmentation moyenne de la dotation globale des hôpitaux déterminée par la loi de financement 2000 de la Sécurité Sociale? Comment tenir, alors que les techniques médicales nécessitent des équipements toujours plus coûteux, des travaux constants du fait de leur évolution, des personnels de plus en plus longuement formés? Eh bien, le gouvernement donne la réponse en limitant le nombre d'établissements bénéficiant de ces techniques et, surtout, en s'attaquant au seul poste où l'on peut réaliser des économies importantes car il représente 60 % environ des budgets: le personnel.

## Une situation de plus en plus difficile pour le personnel

A propos du personnel qui travaille dans les établissements

restructurés, Jean-Pierre Richard, délégué général adjoint de la Fédération hospitalière de France, déclare: « Il va falloir un accompagnement social pour aider le personnel dans sa reconversion, faute de quoi les SROS seront un échec ». Mais ce ne sont que des paroles. Les décisions des Agences Régionales de l'Hospitalisation ne prévoient jamais les conditions faites au personnel. Qu'on songe à l'hôpital de Moisselles, en région parisienne, dont la restructuration est programmée depuis plus d'un an: personne n'a pris le soin d'établir clairement ce que cet établissement allait devenir, s'il allait fermer ou non, ce que deviendraient les personnes qu'il emploie, si elles auront un choix et lequel.

En ce qui concerne l'ensemble du personnel hospitalier, l'objectif du gouvernement est de diminuer de plus en plus les effectifs titulaires remplacés par des contractuels, des faisant-fonction, voire des CES, des emplois-jeunes. On voit déjà des directrices parcourir les services en quête de postes à supprimer, telle celle de l'hôpital Beaujon à Clichy qui trouvait anormal qu'il y ait deux infirmières la nuit dans la réanimation d'hématologie, et le leur disait, sans savoir combien de malades elles avaient à surveiller, sans se soucier de la gravité des maladies.

Alors, c'est une évidence: Martine Aubry, qui est si fière de sa « démocratie », n'a rien fait pour les personnels ni pour les malades qui ont besoin de leurs soins.

Mais dans de nombreux endroits, cet automne, la politique du gouvernement et des Agences Régionales a entraîné des réactions parmi les soignants. Rien ne dit que ces réactions ne sauront pas s'intensifier et se coordonner encore mieux que les SROS qu'elles combattent.

## CHU de Rouen

# Pour l'augmentation des budgets L'ACTION S'ORGANISE

Au CHU de Rouen, comme dans bien d'autres hôpitaux, les conditions de travail pour le personnel et les conditions d'hospitalisation pour les malades sont catastrophiques.

Les congés de maternité, les arrêts maladie ne sont pas remplacés, les départs en retraite, quand ils sont compensés, le sont

avec retard. Dans la plupart des services, il n'y a pas assez de personnel. La direction autorise des fermetures de lits, faute de personnel; mais on ne sait plus où trouver des lits pour les malades.

Une intersyndicale de tous les syndicats du CHU a appelé à une assemblée générale mardi 9 novembre. Nous étions 140 pour

réclamer une augmentation des budgets de la santé et pour décider une action dans Rouen, la semaine prochaine.

Cette action ne sera sans doute que le début d'un mouvement, car bien sûr il faudra qu'on continue et que d'autres hôpitaux s'y mettent, mais il fallait bien qu'un hôpital démarre!

## Les 35 heures à France Télécom

## BILAN EMPLOI:

# 900 CRÉATIONS POUR 18 000 SUPPRESSIONS

**A France Télécom, les premières propositions d'application des 35 heures à l'ensemble des salariés fonctionnaires viennent d'être faites. Comme on pouvait s'y attendre, il n'est pas question pour la direction de remettre en cause la baisse programmée des effectifs. L'entreprise a beau encore appartenir majoritairement à l'Etat (63 % du capital) et faire 15 milliards de bénéfices par an, le bilan de ces 35 heures n'en sera pas moins globalement négatif.**

Les salariés contractuels avaient déjà pu juger de la pignerie de la direction puisque, depuis le 1<sup>er</sup> septembre, l'application de l'accord entre les opérateurs réunis dans l'UNETEL et les syndicats se traduit en tout et pour tout par le maintien des 38 heures actuelles, avec seulement 60 F de plus sur leur paie – les trois heures supplémentaires faites par semaine étant payées 5 F de l'heure!

D'après le président de France Télécom, Michel Bon, il

ne faut pas se plaindre: «*France Télécom est le seul grand opérateur européen à n'avoir fait aucun plan social*», a-t-il déclaré dans une interview publiée dans *Sud-Ouest* du 28 octobre.

Et pour cause: le statut de fonctionnaire le rendait impossible. Mais, si cela ne dépendait que de lui, ce statut aurait sauté depuis longtemps, pour qu'il puisse faire comme Michelin, c'est-à-dire licencier.

La politique de réduction d'effectifs se fait par les départs

en retraite et en préretraite qui ne sont remplacés qu'au taux de un pour dix départs.

D'ici 2002, plus de 23 000 personnes partiront. Soit par les départs à la retraite, soit en Congé de Fin de Carrière. Le nombre de salariés remplissant les conditions de ce congé est important. Ce sont ceux qui ont été embauchés au moment du boom du téléphone dans les années 1970. La majorité d'entre eux fait le choix de partir, moins à cause des conditions de départ, qui sont loin d'être mirobolantes (70 % du salaire entre 55 et 60 ans), qu'à cause des conditions de travail qui ne cessent d'empirer: restructurations permanentes, mobilités imposées, changements d'horaires à répétition, augmentation de la charge de travail.

Une étude faite dernièrement par les syndicats a montré une augmentation du stress parmi les salariés.

Il faut dire que, en province surtout, les restructurations obligent certains salariés à abandonner leur région pour conserver leur emploi. Or, la plupart avaient choisi France Télécom, justement pour pouvoir travailler dans leur région d'origine.

Pour remplacer les 23 000 départs, il n'y aura que 1 000 embauches par an, auxquelles il faut ajouter, quand même, les 900 générées par l'application des 35 heures. Tous calculs faits, ce sont donc 18 000 suppressions d'emplois qui auront lieu.

Pour ce qui est de l'application elle-même, les salariés continueront à faire les mêmes

horaires, 38 heures pour la plupart. La réduction est annualisée, et le personnel aura droit, suivant les situations, à entre 8 et 10 jours de congés supplémentaires. Là aussi, c'est une arnaque. Car si on calcule la réduction hebdomadaire appliquée sur l'année, ce sont 23 jours supplémentaires qui devraient être attribués.

Bien entendu, cela s'accompagnera de contraintes supplémentaires: élargissement des horaires de 8 heures à 20 heures du lundi au samedi, et même jusqu'à 22 heures, comme dans les agences situées dans les centres commerciaux.

Ne parlons pas de la modération salariale, car vu les augmentations annuelles que nous avons, à moins de nous baisser carrément les salaires, ils ne peuvent pas faire pire!

Comme à La Poste et dans les autres secteurs d'activité, à France Télécom, nous allons devoir nous mobiliser pour ne pas faire les frais de l'application des 35 heures.

Correspondant LO

## La Poste Centre de tri du Landy - Paris

# Les 35 heures à la sauce Aubry, UNE ARNAQUE CONTRE LES TRAVAILLEURS

Au centre de tri du Landy à Paris, voué à l'acheminement du courrier international (l'Afrique, le Maghreb et les pays de l'Est), la direction, qui se flatte d'avoir supprimé près de 200 emplois en moins de deux ans, vient de «soumettre» au personnel son projet d'aménagement du temps de travail.

Sous prétexte de réduction d'horaire à 35 heures, la loi Aubry permet à la direction, comme à tous les patrons, de revoir les horaires et les cycles de repos. Horaires de travail et jours de repos sont prévus en fonction des flux du courrier, en se fichant comme d'une guigne des souhaits du personnel.

Une des obsessions de la direction était le travail du samedi. Elle est contrainte ce jour-là, où la majeure partie du personnel est de repos, de faire appel à des heures supplémentaires, recrutant même fréquemment des travailleurs étrangers au centre. Pour régler au moindre coût ce problème, la direction propose au personnel des brigades de jour et de soirée d'accepter de travailler encore plus de samedis par mois. Par exemple, en brigade de jour en horaire alterné (matin, après-midi), nous n'aurions plus que deux samedis de repos sur huit semaines au lieu de trois aujourd'hui. Pour la brigade de soirée,

deux samedis de repos par mois ou bien travailler tous les samedis, c'est au choix! Enfin pour la brigade d'après-midi, un samedi de repos sur deux. Toutes ces propositions de nouveaux horaires sont assorties de la menace de supprimer au gré de la direction certaines brigades.

En clair, personne n'est assuré de conserver ses horaires. La quasi-totalité du personnel, comme elle l'a signifié par ses réponses à un sondage de la direction, souhaite conserver ou obtenir un repos hebdomadaire sur un week-end complet. La direction n'en a tenu aucun compte. Mieux, elle provoque. Elle menace de muter d'office certains d'entre nous dans la nouvelle brigade de soirée au cas où il n'y aurait pas assez de volontaires. Non seulement elle n'entend créer aucun emploi, même pas pour cette future brigade de soirée, mais elle persiste à supprimer 200 emplois.

Qui s'étonnerait que ces propositions provoquant nous restent en travers de la gorge? Des assemblées et des réunions d'information ont été tenues par la CGT, SUD et la CFDT. Une résolution a été adoptée par la très grande majorité, exigeant de la direction l'abandon de ces projets. Une affaire à suivre...

Correspondant LO

## SNCF Gare de Vierzon

# LES 35 HEURES CONTRE LES CONTRÔLEURS

Le directeur de l'Établissement commercial SNCF des trains de Tours est venu mercredi 3 novembre, accompagné de deux délégués syndicaux, parce que nous avons menacé de faire grève contre l'application des 35 heures à la résidence de Vierzon. Pour nous, agents

de contrôle des trains, les 35 heures entraînent une dégradation de nos conditions de travail, avec des tournées rallongées, la suppression de repos le week-end, et tout cela sans effectif supplémentaire.

Le directeur a expliqué qu'il avait des impératifs de gestion

qui étaient plus importants que nos conditions de travail, et que tout ce qu'il négocierait serait en contrepartie de gains de productivité. Il a même osé déclarer: «*La direction a commencé à vous mettre au trot et ça va galoper, pour votre bien*»

A moins que ça rue dans les brancards!

## Rhodia-Chimie Saint-Fons - Rhône

# LES FEMMES DE MÉNAGE SE FONT RESPECTER

Les femmes de ménage de la société Abilis – société qui assure le ménage sur le site de Rhodia-Chimie à Saint-Fons – ont fait près de cinq semaines de grève. Prenant prétexte que Rhodia avait renégocié – à la baisse – son contrat de sous-traitance, la société Abilis avait décidé de supprimer 7 des 18 emplois qui sont sur le site de Rhodia. La direction d'Abilis parlait de licenciements ou de mutations sur d'autres sites. Mais les salariés d'Abilis se sont mis en grève. Quant aux ouvriers de Rhodia, ils ont manifesté leur solidarité avec les femmes de ménage à plusieurs reprises.

Hypocrisie, la direction de

Rhodia prétendait ne pas pouvoir intervenir dans un conflit interne à Abilis. En réalité elle a tout fait pour essayer de casser la grève des femmes de ménage. Ainsi on a vu certains cadres de Rhodia vider les poubelles ou laver les vestiaires à l'eau de javel. Elle a même introduit en catimini des employés d'une autre entreprise sous-traitante pour faire le ménage dans certains ateliers. Cependant les ateliers et les vestiaires finissaient par être vraiment très sales tandis que les grévistes se montraient toujours aussi déterminées et se réunissaient tous les jours au local syndical pour reconduire leur grève.

Finalement, la direction

d'Abilis a dû reculer et renoncer à tout licenciement ou mutation. Cependant quatre emplois ont quand même disparu avec deux départs volontaires, ce qui fait que la charge de travail sera répartie et supportée par les 14 employées restantes. La direction a également accordé une prime équivalant à 50 % des heures de grève. Après ce recul, les femmes de ménage ont repris le travail avec le sentiment que grâce à leur lutte elles s'étaient fait respecter et avaient fait reculer un patron particulièrement rapace.

Correspondant LO

**Bosch - ELM Leblanc**  
Drancy

Chez le « numéro Un » des  
chaudières à gaz

## ÇA CHAUFFE CONTRE LES LICENCIEMENTS

**Jeudi 4 novembre, jour d'une nouvelle séance du Comité d'entreprise d'ELM consacrée au plan de licenciements de la direction, nous avons à nouveau tous arrêté le travail pour nous rassembler devant l'usine à 10 heures, l'heure prévue pour la réunion.**

Des délégations d'entreprises voisines et d'associations de la ville avaient été invitées à venir à midi devant l'usine. Du coup l'assemblée générale s'est poursuivie jusqu'à cette heure-là, le temps d'installer aussi les banderoles et le camion sono pour accueillir ceux qui venaient nous soutenir et préparer le meeting de midi. Et la direction dut repousser l'heure de sa réunion : nous avons tous bien mieux à faire que de nous y précipiter.

Au rassemblement devant l'usine il y avait pas mal de monde. En plus des délégations de diverses entreprises, les maires des deux communes de Drancy et Bobigny étaient venus apporter leur soutien. Il y a eu de nombreuses interventions, parmi lesquelles celles de militants des usines Hœchst-Marion-Roussel et Alstom, deux usines situées respectivement à Romainville et La Courneuve, communes voisines de Drancy, qui sont venus parler des menaces de licenciements dans leurs entreprises, et souligner que nous

devrions joindre nos forces pour nous battre ensemble contre les plans de licenciements. Un militant d'une association de travailleurs tures de la ville a également pris la parole pour affirmer la solidarité de son association avec la lutte que nous menons contre le groupe Bosch qui licencie ici et surexploite en Turquie.

Après ce rassemblement nous sommes tous restés devant l'usine. Le camion sono alternait musique et slogans pendant que les délégués allaient enfin à cette réunion réglementaire dont ils avaient convenu de venir nous rendre compte toutes les demi-heures, et de toute façon de ne pas s'y éterniser. Car ce que la direction avait à dire nous le savions déjà. Il s'agissait donc d'y dénoncer les fausses justifications que le groupe Bosch donne pour licencier alors qu'il a affiché au dernier bilan annuel 2,5 milliards de profits, ainsi que le caractère totalement bidon de son prétendu « plan social » qui ne prévoit rien en matière de reclassements, et rien pour les travailleurs âgés, qui, approchant les 50 ans, savent qu'ils ont peu de chances de retrouver un jour du travail.

A cette occasion, la direction de l'usine, qui ne parle que licenciements et s'est jusque-là toujours moquée de la sécurité dans les ateliers, avait embauché du personnel supplémentaire : quelques vigiles d'une société privée et un berger allemand pour assurer la sécurité personnelle du directeur. Mal lui en a pris : les délégués ont exigé l'éloignement des gorilles de la salle de réunion, et ceux-ci ont dû aussi s'écarter de l'entrée du building quand, quelques instants plus tard, nous avons une fois de plus envahi tous ensemble la salle du CE.

Bref, tout le monde est sorti regonflé de cette journée. Sauf le directeur, qui a montré qu'il commence à avoir peur.

Le lundi suivant, pour contrebalancer la mauvaise publicité qu'aurait représentée le fait que la presse, notamment l'édition de Seine-Saint-Denis du *Parisien*, ait une fois de plus relaté notre action, Bosch a fait paraître dans ce journal un article vantant l'excellente situation économique d'ELM, qui confirme sa place de « numéro Un » des chaudières murales à gaz en

France, et a vu ses ventes progresser ces derniers mois de 10%. Mais dans les motivations de son plan de licenciements la direction ne parle que de « pertes de marché » et de difficultés financières. On savait déjà que les comptes présentés par l'entreprise étaient truqués ; à l'usine tout le monde a enregistré que, vis-à-vis de ses clients et des hommes d'affaires, la direction a un tout autre bilan à présenter.

Samedi 13 novembre, une manifestation est organisée sur Drancy et Bobigny pour inviter la population à venir protester avec nous contre les licenciements. Et une nouvelle action est prévue à l'usine pour le 18 novembre, jour où la direction doit présenter les dernières moutures de son plan de licenciements.

Correspondant LO

**Economie**

### ELM Leblanc renforce ses positions en France

Cette semaine, le fabricant de chaudières murales à gaz de renom s'appuie pour réaffirmer sa position de leader sur le marché français. En voici - en avant première - les grands traits.

**D**istinctions produits nouveaux, services nouveaux : ELM Leblanc, numéro 1 sur le marché français des chaudières murales à gaz, s'appuie à renforcer sa position, dès à présent, sur une majeure partie des ventes d'ELM Leblanc et participe largement à la progression d'ensemble du volume des ventes de la société estimée depuis le début de l'année à plus de 10 %.

fonctionnement) continueront de sillonner la France recevant en moyenne plus de 1000 visiteurs par an. Une information que complètera un système renforcé de formation

**La publicité, scandaleuse et culottée, de l'entreprise**

nos  
lecteurs  
écrivent

## Métro de Marseille

# LA GRÈVE DES MAÎTRES-CHIENS

Il y a quelques années, la direction des transports en commun de Marseille, la RTM, a réduit le personnel dans les stations de métro. Il n'y avait plus d'agent du métro que dans les quelques stations principales. La direction avait installé des machines pour délivrer les billets, et des bornes d'appel sur lesquelles se précipiter si l'on était agressé.

Mais les problèmes n'ont pas tardé. Il n'est pas si facile de fonctionner sans personnel ! La tarification est très compliquée. Même quand on sait quel ticket l'on veut prendre, ce n'est pas simple de l'obtenir, d'autant plus que les machines peuvent refuser telle pièce ou tel billet, être brusquement allergiques aux cartes bancaires, être en panne. Alors, la direction a fait appel à... des maîtres-chiens, en principe pour assurer la sécurité dans les stations. Debut toute la journée dans les stations, pour un salaire net de 5400 F, avec leur chien en laisse, les maîtres-chiens ont dû peu à peu assurer des fonctions d'employés de la RTM : renseigner les voyageurs perplexes devant les machines, les aider à prendre leur billet, ouvrir le portillon

pour permettre aux mamans avec leurs poussettes d'entrer et de sortir, dégager un ticket coincé dans le composteur. Quant aux pannes d'escalier roulant, ils ne pouvaient que les constater et se faire prendre à partie par les voyageurs dépités.

Les maîtres-chiens aussi en ont eu assez et ils ont fait grève jeudi 28 novembre, comme l'explique l'un d'entre eux dans la lettre suivante.

« La SOGESEM est une entreprise de 200 personnes qui gardiennent le port, le Conseil régional, la mairie, des magasins, des cités, et dont 100 gardiens assurent la sécurité dans les stations de métro.

Le jeudi 28 octobre, les gardiens des stations de métro se sont réunis le matin à la gare Saint-Charles et ont décidé la grève reconductible avec les revendications suivantes :

- renforcement des effectifs dans les stations à risque,
- prime de 5 F de l'heure compensant l'action contre la fraude puisque c'est là un travail supplémentaire qui leur a été demandé dans les stations,
- prime de renfort pour vacation exceptionnelle (150 F),
- maintien de la prime de salissure dans le paiement des congés,

- requalification en temps plein de tous les contrats à temps partiel,
- abrogation de la circulaire remettant en cause l'attribution de la prime « chien »,
- fin de l'utilisation abusive des astreintes.

Jeudi matin, premier jour de la grève, nous avons distribué un tract aux usagers expliquant nos revendications. Nous étions très déterminés. Le premier jour le patron comptait sur la division et le pourrissement de la grève. Voyant cela la CGT de la RTM, qui nous soutient, a menacé de lancer une grève de soutien des personnels du métro, et même elle a envisagé de faire rentrer les rames au dépôt. Vendredi, nouvelle réunion des grévistes à Saint-Charles, la détermination restait intacte. A nouveau des tracts ont été distribués aux usagers. En fin d'après-midi le patron a décidé de céder en partie.

Les gardiens de la SOGESEM qui travaillent sur le port ont, eux aussi, fait grève jeudi et ont obtenu dès le premier jour la prime de panier qu'ils réclamaient.

Chez les gardiens du métro la grève a été suivie à 100%. Nous n'avons pas obtenu le renforcement des effectifs que nous demandions pour les stations à risque. Le patron veut vider les stations calmes pour renforcer les stations à risque et donc garder le même effectif. Mais nous avons cessé notre grève car nous avons obtenu cer-

taines de nos revendications.

Nous avons obtenu la prime de 5 F de l'heure pour le contrôle des tickets en station, notre coefficient est passé de 130 à 140 à partir du 1er novembre.

Jusqu'à présent on nous demandait d'avoir des chiens qui soient dressés, de race, et de payer nous-mêmes une assurance. La société retire systématiquement 200 F sur notre salaire pour une société de dressage de chiens où nous pouvons aller en dehors des heures de travail. Nous avons obtenu que ce soit le patron qui paie l'assurance, et nous ne sommes plus tenus d'avoir des chiens de race.

Dix gardiens actuellement à temps partiel passeront à temps plein à partir du 1er janvier avec la loi des 35 heures. Les astreintes concernaient surtout les gardiens à temps partiel et le patron faisait appel à eux quand il y avait quelqu'un d'absent. Nous avons obtenu que celui qui est appelé fasse sa vacation complète de 8 heures, même si finalement l'absence se révélait être juste un retard. Jusqu'à présent, si l'absent arrivait, celui qui avait été appelé sous astreinte repartait et n'était payé que pour les heures effectuées.

Enfin, la journée de grève du jeudi a été payée.»

J. M. (Marseille)

# Exposition

## DAUMIER au Grand Palais à Paris

L'exposition consacrée à Daumier au musée du Grand Palais à Paris jusqu'au 3 janvier prochain (\*) mérite la visite. Jusqu'à présent, rares ont été les hommages rendus à cet artiste. Il faut dire que celui-ci n'avait pas fait de cadeaux aux différents régimes bourgeois de son temps.

Les caricatures dans les journaux satiriques de l'époque, contestant l'ordre établi et en butte à la censure, ont fait la réputation d'Honoré Daumier (1808-1879), mais il fut aussi un grand peintre. Et l'exposition vise à permettre d'apprécier les deux facettes de son talent.

Fils d'une couturière et d'un cadreur de milieu très modeste, Daumier avait dû travailler dès 12 ans comme commis pour un huissier puis pour un éditeur du quartier du Palais-Royal à Paris, au lendemain du Premier Empire, sous la Restauration. Il puisa alors les matériaux qui devaient inspirer son œuvre : la dureté de la vie des pauvres qui sont ses frères, les façons de paraître des milieux bourgeois rencontrés dans son travail ainsi que le petit monde de la justice avec son hypocrisie. Probablement, il fréquenta aussi le musée du Louvre pour y copier des chefs-d'œuvre. Plus tard, il reçut des leçons d'un graveur spécialisé dans la lithographie, technique que Daumier fera sienne.

Enthousiaste pour la Révolution de 1830, il baigna ensuite dans le climat d'effervescence contre le roi bourgeois, Louis-Philippe. Engagé par le journal *La Caricature* bientôt relayé par *Le Charivari*, il dessinait plusieurs lithographies par semaine, ce qui lui permit d'assurer sa subsistance. Ses caricatures de Louis-Philippe dont le visage apparaît sous forme de poire atteignirent la cible au point que, pour le journal, la poire produisit non seulement des pépins mais des amendes. Les bustes de parlementaires (Thiers est parmi eux) sculptés en terre crue nous touchent encore : chacun a sa physionomie propre et tous expriment la suffisance et l'arrogance sociale du personnel politique de la bourgeoisie.

La goujaterie de cette classe est explicite quand Daumier représente Louis-Philippe en Gargantua qui boulotte les tonnes d'or apportées par le peuple mal vêtu et affamé tandis que d'autres personnages s'emparent avec avidité de tout ce qui tombe.

Cette scène valut à Daumier une peine avec sursis. Mais il ne se laissa pas intimider. Après une nouvelle lithographie, *La Cour du roi Pétard*, il connut la prison dont il fit un dessin-souvenir sans s'apitoyer.

Parfois, le dessin réaliste l'emporta sur la caricature, car la réalité sociale était par elle-même une monstruosité. Le souvenir du massacre de la rue Transnonain, dans le quartier de la rue Beaubourg, où la troupe tua en 1834 tous les habitants d'un immeuble, reste lié à la représentation des victimes qu'en a faite Daumier.

L'année suivante, après un attentat contre Louis-Philippe, la censure se renforça. La caricature politique céda la place à

une critique de mœurs. Daumier adopta alors dans son œuvre le personnage de Robert Macaire (tiré d'une pièce de théâtre) qui incarne l'actionnaire, le spéculateur.

Mais, et ce n'est pas le plus glorieux, les féministes de l'époque furent elles aussi la cible de ses caricatures, Daumier se moquant des femmes, telle l'écrivain George Sand, qui refusaient d'être confinées au rôle de mère dévouée et d'épouse modèle.

En 1848, le renversement de la monarchie ouvrit une nouvelle perspective à Daumier. Avec l'aide d'amis désormais bien placés, il voulut consacrer une part de son activité à la peinture. Le thème de Don Quichotte l'inspirait particulièrement, comme le montrent de magnifiques tableaux regroupés dans la dernière salle de l'exposition.

Daumier utilisa aussi la peinture pour exprimer sa révolte. Les déportations en Algérie, qui faisaient suite aux

massacres des ouvriers parisiens en juin 1848 marquaient la défaite de la révolution. Sans doute sont-elles à l'origine de fresques émouvantes sur le thème des fugitifs.

La venue au pouvoir de Napoléon III par le coup d'Etat du 2 décembre 1851 fut pour Daumier une nouvelle source d'indignation. Un personnage de son invention, Ratapoil, est muni de sa canne gourdin qui l'aide à persuader le peuple. Il symbolise le nouveau pouvoir qui s'appuie sur des hommes de main recrutés dans les bas-fonds de la société.

Lorsque la Commune de Paris, le premier pouvoir des travailleurs, fut proclamée en

(\*) Un film datant de 1979, *Un artiste républicain en colère: Honoré Daumier, relate les différentes étapes de la vie et du combat de l'artiste. Il est projeté à l'auditorium à 11 h 35, chaque jour sauf le mardi. Entrée gratuite par l'autre escalier, conduisant à l'exposition sur Chardin.*



Lithographie:  
Le massacre de  
la rue Transnonain,  
en avril 1834

Peinture: Crispin  
et Scapin (détail)



mars 1871, Daumier fit partie de la Fédération des artistes. Il répondait ainsi à l'appel du peintre Courbet de soutenir le peuple héroïque de Paris. Les dessins de Daumier réalisés pendant la Commune sont absents de l'exposition. Ils étaient pourtant la conclusion naturelle d'une œuvre belle et virulente.

Jean SANDAY

## Film

# PAS UN DE MOINS

de Zhang Yimou

Dans un village perdu dans la campagne chinoise, l'instituteur doit s'absenter un mois. Le chef du village ne trouve qu'une jeune fille de 13 ans pour le remplacer. Wei Minzhi aura un peu de mal avec cette unique classe qui étudie dans une école délabrée avec des tables branlantes et où on manque de tout : même les craies doi-

vent être économisées. Mais la toute jeune institutrice remplaçante aura surtout du mal avec Zhang Huike, un de ses élèves de 11 ans, car l'instituteur le lui a dit : à son retour, si elle veut être payée comme promis il ne devra manquer aucun élève. Or, des enfants qui désertent l'école pour aller en ville tenter de gagner un peu d'argent, il y en a trop tous les ans. Wei Minzhi devra aller jusqu'en ville pour

repêcher le jeune garçon, partit tenter sa chance pour nourrir sa famille.

Cette histoire simple nous fait découvrir la pauvreté dans les villages et dans les villes chinoises où des couches plus aisées côtoient ces enfants échappés de la campagne prêts à faire n'importe quel travail pour presque rien : un million d'enfants qui s'enfuient à la ville pour aller y travailler.

Zhang Yimou se moque des

hymnes à Mao que l'institutrice de 13 ans a bien du mal à apprendre aux enfants, car elle ne s'en souvient elle-même pas très bien. Mais s'il s'ironise sur ce passé, il n'est pas plus tendre avec l'évolution économique actuelle de la Chine. Un film touchant, qui ressemble un peu à un conte, qui fait découvrir la Chine d'aujourd'hui.

Aline RETESSE

# LA CHUTE DU MUR DE BERLIN

**Il y a dix ans, le 9 novembre 1989, le Mur de Berlin tombait. Des millions d'Allemands purent enfin franchir cette frontière hermétiquement close depuis quarante ans, entre les pays d'Europe occidentale et les mal nommées Démocraties Populaires maintenues sous la férule de la bureaucratie russe. Alors que la séparation de l'Allemagne en deux Etats pouvait sembler jusqu'à cette année 1989 être une donnée irréversible, il ne s'écoula pas un an avant que n'ait lieu la réunification en un seul pays.**

En novembre 1989, tout comme aujourd'hui, la chute du Mur de Berlin fut présentée comme étant le symbole de la fin du communisme. Mais le régime qui s'écroulait alors n'avait en fait rien à voir avec le communisme dont il ne comportait pas la moindre once. C'était une sinistre dictature faite de grisaille, de flicaille, de censure, de mouchardages, d'embrigadement étatique, où la population vivait une vie médiocre même si elle n'était pas misérable.

Nombre d'Allemands de l'Est qui se libéraient des rancœurs accumulées depuis des années pouvaient certes avoir le sentiment de rejeter le communisme dont leurs gouvernants se paraient. Mais en fait, leur ressentiment, voire leur haine, était dirigé contre une dictature stalinienne, au service d'une caste privilégiée maintenant une société inégalitaire.

## Le Mur et le partage du monde contre les peuples

Si le Mur de Berlin était un symbole, c'était avant tout celui de

la division du monde en deux blocs. A la fin de la Seconde Guerre mondiale, la crainte des Alliés était forte de voir éclater des mouvements révolutionnaires en Europe, comme cela avait été le cas en Russie et en Allemagne à la fin de la Première Guerre. Le partage du monde entre les deux blocs, soviétique et occidental, aux conférences de Yalta et de Postdam, s'est fait contre les peuples. Il s'est agi avant tout de la répartition des tâches de police entre les impérialistes et la bureaucratie soviétique.

L'Allemagne, quant à elle, fut divisée en quatre zones d'occupation. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France se sont partagé la partie occidentale, tandis que la zone orientale fut confiée à l'URSS. Berlin, l'ancienne capitale, située en zone soviétique, fut elle aussi partagée en quatre zones.

En 1945, la coupure de l'Allemagne en deux n'était pas encore considérée comme définitive. Tout au moins officiellement. Elle ne le fut que quelque temps plus tard. En 1949 la création de la

RDA (République Démocratique Allemande) fut la réponse à la nouvelle RFA (République Fédérale Allemande) issue de l'unification des trois zones occidentales; tout comme elle fut aussi la réponse de l'URSS à l'aide financière américaine contenue dans le plan Marshall. La construction du Mur de Berlin, en août 1961, sur la ligne de démarcation séparant les secteurs Est et Ouest de la ville, entérina cette division.

En RDA, le régime mis en place sous l'égide de l'URSS, fut dirigé par un parti communiste, le SED, aidé d'une puissante et omniprésente police politique, la Stasi.

## L'URSS lâche les démocraties populaires... le Mur tombe

Les premiers signes du changement vinrent en fait de l'extérieur, quand l'URSS choisit de des-

qui était alors le seul pays d'Europe où les habitants de la RDA pouvaient se rendre sans visa. Dès lors que l'URSS les lâchait, les autorités est-allemandes livrées à elles-mêmes furent impuissantes devant cet exode.

A l'intérieur même du pays, la contestation s'amplifiait aussi. Les élections municipales de mars, où le trucage était (comme d'habitude) évident, suscitèrent des protestations. Le 7 mai, et ensuite tous les 7 des mois suivants, eurent lieu les premières grandes manifestations contre le régime, à Leipzig et Dresde notamment. A partir du 9 octobre, elles se déroulèrent tous les lundis, rassemblant des centaines de milliers de personnes, pour culminer le 4 novembre à peut-être un million de participants à Berlin.

Le coup de grâce fut donné par Gorbatchev lui-même. Lors des fêtes du quarantième anniversaire, les 6 et 7 octobre, il limogea le numéro Un du régime, Erich Honecker. Ce dernier fut remplacé

## D'autres murs à faire tomber

Dix ans après, les illusions de nombreux travailleurs est-allemands sur la prospérité qu'ils croyaient que l'ouest leur apporterait sont retombées. Les régions de l'ex-RDA ont vu leur économie s'effondrer, car non compétitive au regard des normes de rentabilité capitalistes. Les grands complexes industriels ont été démantelés. Il y eut 3 500 mises en liquidation, 14 000 entreprises privatisées. L'ex-RDA a perdu les deux tiers de ses emplois. Le nombre de chômeurs s'élève désormais à 2,5 millions.

Si le Mur de Berlin, symbole de la division entre les deux Allemagne, vestige de la Guerre Froide, est tombé ce 9 novembre 1989, il reste maintenant aux travailleurs du nouvel Etat bien d'autres murs à faire crouler, à commencer par celui de l'argent; celui de la mainmise sur toute l'économie par une poignée de capitalistes.



Le 11 novembre 1989, le mur a commencé de s'ouvrir...

## Ironie de l'histoire

En compagnie d'Helmut Kohl, George Bush et Gerhard Schröder, Mikhaïl Gorbatchev a célébré la chute du Mur de Berlin. Il fait figure de héros de la fête et de grand libérateur de l'Allemagne de l'Est. Au même moment, Egon Krenz, qui fut intronisé par Gorbatchev après que celui-ci a limogé son prédécesseur, commence une peine de six ans et demi d'emprisonnement.

Egon Krenz avait pourtant

ouvert le Mur (certes sous la pression populaire), mais ce sont ses liens avec l'ex-Stasi qui lui valent aujourd'hui la prison.

Il avait pourtant opéré en octobre 1989 un virage qu'il croyait sauveur, en se transformant de stalinien intransigeant en défenseur de la politique de Gorbatchev en Allemagne de l'Est. Aujourd'hui Krenz est en prison et Gorbatchev est à l'honneur... De quoi méditer sur l'ironie de l'histoire.

serrer l'étau. Lancé dans sa Perestroïka, Gorbatchev avait alors d'autres chats à fouetter. Pour lui, les Démocraties Populaires devenaient plus une charge qu'une autre chose. Il fit donc comprendre qu'il les laisserait dorénavant vivre leur vie.

Ce fut la Hongrie qui la première initia son ouverture à l'Ouest, sans que l'URSS intervienne dans les changements d'orientation du régime.

En RDA, une grande partie de la population en avait assez de ce prétendu socialisme qui ne parvenait même pas à masquer le règne des privilèges et des inégalités. Commença alors un mouvement d'exode des Allemands de l'Est vers l'Ouest, via la Hongrie. Il se fit aussi au cours de l'été par la Tchécoslovaquie,

le 18 octobre par Egon Krenz, «jeune» réformateur de 55 ans, à propos duquel un chanteur contestataire est-allemand disait: «C'est l'abruti souriant de la bande du comité central.»

Egon Krenz n'ayant pas de politique de rechange, il allait être bien impuissant à endiguer le mouvement. Tout s'accéléra donc, et le 9 novembre le Mur tombait. La réunification entre les deux Allemagne ne fut plus qu'une affaire de temps. Le 18 mars, les élections en RDA virent la victoire de la droite proche d'Helmut Kohl, partisan de la réunification. Après l'accord du 1<sup>er</sup> juillet 1990 sur la parité des deux monnaies (le mark de l'Est échangé contre un mark de l'Ouest), l'Allemagne fut réunifiée le 3 octobre.

Les travailleurs est-allemands en avaient à juste titre assez des privilèges de l'ex-RDA qui maintenaient les inégalités par la dictature et la réunification correspondait manifestement à un sentiment populaire partagé. Mais les privilégiés de l'Est étaient encore des nains au regard des grands bourgeois occidentaux. Depuis près de dix ans que cette réunification a été accomplie, les travailleurs de l'Est ont pu en faire largement l'expérience. Il faut souhaiter que celle-ci aide à la prise de conscience de ce qu'est le capitalisme et de la nécessité de le combattre, tant parmi les travailleurs de l'Ouest que parmi ceux de l'Est. Au moment où toute la classe ouvrière allemande est réunifiée et représente ainsi une force considérable, cela serait le meilleur atout pour l'avenir.